

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité du 9 Avril 1965



PROCES-VERBAL

Le Comité de l'Office Municipal des Sports s'est réuni le vendredi 9 Avril 1965 à 19 heures, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint délégué aux Sports.

Etaient présents : M. ALEXANDRE, Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports représentant M. SOLAL, Directeur de cet organisme.
MM. BERTIEUX - COURMONT - DONNAY - GARBIL - Dr PARMENTIER - PONTIE - SERGEANT - VERRIEST - VILLOT - M. SIZAIRE, délégué UFOLEP du secteur de Lille-ville, remplaçait M. VRAUX.

Etaient excusés : MM. CAILLIAU - DUBUS - THIEFFRY - VRAUX - VAN WOLPUT.

Etaient absents : MM. EVERAERT - DASSONVILLE et VANDEPUTTE.

Assistaient également à cette réunion :

MM. TRICOTTEUX - Directeur de la 4ème Division
DECAND - Chef du Bureau des Sports
FOUCART - Secrétaire administratif
ROBBE - Moniteur-Chef

La séance est ouverte à 19 H 15; M. LUSSIEZ remercie M. ALEXANDRE d'avoir bien voulu assister aux travaux du Comité de l'O.M.S.

Le Directeur de la 4ème Division souligne que M. LUSSIEZ, Adjoint délégué aux Sports, a, par arrêté du Maire en date du 2 Avril 1965, été chargé d'assurer la présidence de l'Office Municipal des Sports.

En convoquant le Comité, le Président a tenu à respecter les décisions prises en Février 1965 quant à la répartition des subventions aux sociétés sportives :

a) Subventions de fonctionnement

Pour permettre aux commissions compétentes de statuer sur l'attribution de ces subsides avant la présentation du rapport au Conseil Municipal et en vue d'assurer leur règlement dans les meilleurs délais, il s'avère nécessaire de procéder, dès Avril, à l'examen des dossiers à déposer le 28 Février de chaque année.

.../...

b) Subventions d'organisation

Les sociétés qui sollicitent l'aide pécuniaire de la Ville doivent annexer à leurs demandes, le bilan définitif des manifestations réalisées.

Le Comité de l'O.M.S. a convenu de procéder à l'examen des dossiers reçus durant les 8 premiers mois de l'année, au cours de la première quinzaine de Septembre; en Décembre pour les manifestations réalisées durant les 4 derniers mois.

Au nom du Comité de l'O.M.S., M. SERGEANT adresse ses félicitations à M. LUSSIEZ et forme des vœux pour la bonne marche des travaux de cette assemblée.

Le Comité est unanime pour formuler des vœux de meilleure santé à M. VANWOLPUT, Vice-Président de l'O.M.S.

Après avoir remercié le Comité de l'O.M.S., le Président examine les questions inscrites à l'ordre du jour :

I - Procès-verbaux des réunions des 23 et 30 Juin 1964. Ceux-ci sont adoptés sans observation.

II - Composition du bureau - Examen - Avis.

M. LUSSIEZ rappelle qu'au cours de la séance plénière du 9 Avril 1962, il a été décidé, par 21 voix contre 4, de fixer à 15 le nombre des membres appelés à siéger au bureau de l'O.M.S.

La convocation d'une nouvelle séance plénière était à cette époque envisagée et fixée après l'approbation des statuts de la Fédération des Offices Municipaux de Sports.

Le statut-type élaboré par cet organisme s'est heurté à l'opposition irréductible des Ministres de l'Intérieur et des Finances.

L'Office Municipal des Sports lillois, créé en 1946 par le Conseil Municipal, reprend ses travaux sur les bases anciennes. Les 15 membres élus en séance plénière siégeront désormais au "Comité de l'O.M.S." et désigneront ceux d'entre eux appelés à constituer le "bureau" qui, actuellement, est ainsi composé :

Président : M. LUSSIEZ - Adjoint délégué aux Sports

Vice-Présidents : MM. VAN WOLPUT

CAILLIAU

COURMONT

SERGEANT

Secrétaire Général : M. MASSART

Ce dernier ayant quitté LILLE après son accession au grade d'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, son remplacement est envisagé et le Président fait appel aux candidatures.

M. PONTIE est élu à l'unanimité.

L'organisation d'une assemblée plénière le lundi 10 Mai 1965 est retenue, elle sera précédée d'une réunion du bureau.

III - Subventions aux sociétés sportives - Informations - Avis

M. LUSSIEZ informe l'assemblée que le crédit ouvert au budget primitif de 1965 s'élève à 140.000 francs.

Dans cette somme est comprise la subvention de fonctionnement annuelle destinée au L.O.S.C., soit 50.000 F.

Il y a lieu de réserver une somme de 450 F. pour le règlement de la cotisation de la ville à la Fédération des Offices de Sports. 13.550 F. seront mis à la disposition du bureau en vue de l'attribution de subventions complémentaires et du paiement des dépenses afférentes aux manifestations exceptionnelles, telle la rencontre intervilles LILLE - GAND évaluée à 4.550 F.

L'Union Aérienne de LILLE - ROUBAIX - TOURCOING a acquis un planeur qui sera baptisé "Ville de Lille" courant Mai et M. LUSSIEZ propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1.000 F. à ce groupement.

Le montant des subventions de fonctionnement sera, comme par le passé, supérieur à celui des subventions d'organisation.

En conséquence, la répartition du crédit s'établit comme suit :

Montant total du crédit au budget primitif de 1965 = 140.000

A déduire :

- Subvention annuelle de fonctionnement au L.O.S.C.	=	50.000
- Réserve pour les manifestations exceptionnelles	=	9.000
- Dépenses prévisionnelles pour le match LILLE-GAND	=	4.550
- Cotisation à la Fédération des O.M.S.	=	450
- Subvention exceptionnelle à l'Union Aérienne	=	1.000

65.000

Reste disponible = 75.000

A prévoir pour les subventions de
fonctionnement = 45.000

Disponible pour les subventions d'organisation = 30.000

Avant de passer à l'examen des demandes de subventions de fonctionnement, le Président informe les membres du Comité de l'O.M.S. que quatre dossiers ne semblent pas recevables :

1°- La demande de subvention de l'Union des Randonneurs Flandres-Artois a fait l'objet d'un avis défavorable en 1964, la Fédération Française de Cyclotourisme n'étant pas affiliée au Comité National des Sports;

2°- La Société Hippique Nationale de Lille ne compte aucun licencié et n'est pas encore agréée par la Fédération Française des Sports Hippiques;

3°- L'Amicale Sportive des Professeurs du Lycée Faidherbe compte 71 licenciés à la Fédération Française de Gymnastique Educative, organisme non affilié au Comité National des Sports;

4°- Le groupement "Sport et Joie" compte 12 joueurs de volley-ball licenciés, déjà aidés par la Société Municipale de Scoutisme.

M. LUSSIEZ souligne enfin que trois groupements n'ont déposé aucune demande de subvention en 1965.

Il s'agit :

- a) du Billard Club Fivois qui, l'an dernier, avait obtenu un subside de 50 F.
- b) de la Boule Ferrée Lilloise (60 F. en 1964)
- c) du Cercle St Louis (100 F. en 1964)

Le Comité de l'O.M.S. enregistre ces informations sans observation.

108 dossiers restent donc à examiner et la répartition des subventions est ainsi arrêtée :

a) Associations lilloises affiliées aux fédérations dirigeantes

Union Nautique de Lille	I.100
Association Sportive Bouliste Fivoise	I30
Boule Sportive de l'Esplanade	I80
Boule Sportive de Moulins-Lille	I50
Boule Sportive des Bois Blancs	50
Boule Sportive des H.B.M. faubourg de Béthune	I50
Boxing Club des Flandres	I50
Etoile Cycliste Lilloise	I10
Association Sportive des Sourds-Muets	I60
Sté de Gymnastique "La St Maurice Fives"	I.600
Club Municipal "Les Lutteurs Lillois"	350
Pupilles de Neptune	2.000
C.O.S. "Nageurs Lillois"	350
Club Sous-marin du Nord	550
Associationsportive "La Louvière"	80
Société de Tir à l'Arc "Ancienne Alliance"	I30
	<hr/>
Total :	7.240
	<hr/>

b) Groupements omni-sports

A.S.P.T.T.	2.020
L.U.C.	4.050
L.O.S.C.	I.690
O.S.F.	I.100
	<hr/>
Total :	8.860
	<hr/>

c) Fédérations n'ayant pas reçu de délégation de pouvoirs

U.S.T.	2.450
F.S.F.	600
U.F.O.L.E.P.	9.000

Total : 12.050

d) Fédérations scolaires

A.S.S.U.	6.500
U.S.E.P.	7.000
U.G.S.E.L.	3.100

Total : 16.600

Récapitulation

1°- Associations lilloises affiliées aux fédérations dirigeantes	7.240
2°- Groupements omni-sports	8.860
3°- Fédérations n'ayant pas reçu de délégation de pouvoirs	12.050
4°- Fédérations scolaires	16.600

Total : 44.750

M. SERGEANT se fait l'interprète des membres du Comité pour remercier et féliciter le Service des Sports pour le bon travail effectué.

Plusieurs membres remarquent que les textes officiels ne semblent pas tenir compte de la valeur de certaines licences. M. ALEXANDRE sollicite toutes précisions quant aux coefficients appliqués aux diverses disciplines sportives. Il communiquera au Service des Sports la documentation détenue le cas échéant par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. M. COURMONT constate que si le nombre de licenciés est retenu comme base absolue, il y aurait intérêt à rechercher un nouveau critère tenant compte des résultats concrets obtenus sur le plan national.

M. LUSSIEZ reverra la question avec le Service dès réception de la documentation nécessaire.

A l'unanimité, la répartition ci-dessus détaillée est adoptée par le Comité de l'O.M.S.

IV- Année 1965 - Rencontre omni-sports intervilles LILLE - GAND - Match retour.

Le Président a été sollicité par M. CNUDE, Echevin des Sports de la Ville de GAND, à l'effet de connaître les conditions dans lesquelles pourrait être organisé le match retour intervilles LILLE - GAND, omni-sports.

.../...

Après consultation des membres du Comité, les dates ci-après sont envisagées : 12 - 15 - 19 et 20 Juin.

Le Président en informera M. CNUDE et en cas d'accord, fera parvenir aux dirigeants intéressés toutes instructions utiles.

V - Questions diverses

M. LUSSIEZ informe le Comité de l'O.M.S. que M. le Docteur BURSTIN, Lauréat de l'Académie Nationale de Médecine, Membre de la Commission Médico-Sportive Nationale, est l'auteur d'un ouvrage sur le "Dopage" (livre de poche de 128 pages).

Le prix de vente de cette brochure, éditée par les établissements DOURIEZ-BATAILLE, 5, rue Jacquemars Gielée - LILLE - est ainsi fixé :

I à 10 exemplaires	5 F. 1'unité
de 11 à 50 exemplaires	4,70 F. "
de 51 à 100 exemplaires	4,40 F. "
de 101 et plus	4,00 F. "

M. le Docteur BURSTIN souhaiterait que les dirigeants des fédérations et sociétés sportives s'attachent à ce grave problème et assurent par la diffusion de cet ouvrage un épanouissement sain et harmonieux de la jeunesse sportive laborieuse.

- M. VILLOT souhaite que les membres du Comité de l'O.M.S. soient dotés d'une carte qui leur permettrait d'assister aux réunions organisées par les sociétés locales.

- M. ALEXANDRE dit sa joie d'avoir pu assister à cette réunion de l'O.M.S. et félicite l'Administration Municipale pour l'aide substantielle accordée aux groupements sportifs locaux. Il manifeste son espoir de voir pris en considération les projets de piscines envisagés, ainsi que de nombreuses autres réalisations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40.

L'Adjoint aux Sports,

J. LUSSIEZ.



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Séance plénière du lundi 17 mai 1965

Procès-verbal

Une séance plénière de l'Office municipal des sports a eu lieu le lundi 17 mai à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications, sous la présidence de M. Lussiez, adjoint au maire, délégué aux sports, à la jeunesse et à l'éducation physique,

Au bureau avaient pris place :

- M. Alexandre, Inspecteur départemental de la jeunesse et des sports, représentant M. Solal, directeur de ce service;
MM. Sergeant, vice-président de l'O.M.S.;
Cailliau, - d° -
Courmont, - d° -
Pontié, secrétaire général de l'O.M.S.;
Vraux, secrétaire général de l'U.S.E.P. et de l'U.F.O.L.E.P.

On notait la présence de :

- MM. Astié, conseiller municipal, membre de la commission des sports, de la jeunesse et de l'éducation physique;
Boutilleux, - d° -
Dassonville, - d° -
De Becker, - d° -
Heurteaux, - d° -
Lernout, - d° -

Assistaient également à la réunion :

- MM. Tricotteux, directeur administratif de la 4ème direction;
Degand, chef du 4ème bureau de la 4ème direction;
Robbe, moniteur-chef;
Foucart, secrétaire administratif de l'O.M.S.
Mme Ecrepont, sténodactylographe au secrétariat de la 4ème direction.

Le procès-verbal de la dernière séance plénière est adopté sans observation.

Par appel nominal, M. Lussiez présente à l'assemblée ses nouveaux collègues, membres de la commission municipale des sports, de la jeunesse et de l'éducation physique et souligne avoir reçu les excuses de M. G. Rousseaux, adjoint au maire.

.../...

I - Allocution du président de l'Office municipal des sports

M. Lussiez salue l'assistance en ces termes :

A la suite du renouvellement des conseils municipaux de mars 1965, M. le Maire m'a renouvelé la délégation d'adjoint aux sports lors de la séance d'installation du Conseil municipal qui s'est tenue le 28 mars 1965.

Par arrêté en date du 2 avril 1965, M. le Maire m'a en outre désigné pour reprendre la présidence de l'Office municipal des sports. J'ai donc l'honneur de vous apporter le salut de M. Augustin Laurent et de l'administration municipale.

J'ai plaisir à retrouver à mes côtés, mes collègues membres de la commission Sports-jeunesse et de l'éducation physique.

Je m'en voudrais d'oublier les dévoués membres du Comité de l'O.M.S. que je remercie pour leur concours actif et précieux.

En votre nom et celui de l'administration municipale je suis heureux de manifester toute notre gratitude à M. le Directeur du service départemental de la jeunesse et des sports pour la bienveillante attention avec laquelle ses services examinent les problèmes qui sont les nôtres.

Votre présence à cette assemblée plénière témoigne de l'intérêt, qu'en animateurs avertis, vous portez à nos belles sociétés sportives lilloises. Acceptez mes félicitations et mes bien sincères remerciements.

Lors de notre précédente assemblée plénière, j'ai mis l'accent sur les difficultés éprouvées par les communes en vue d'aider efficacement les sociétés sportives. J'ai également insisté sur la carence de l'Etat en la matière.

Le retard constaté dans la mise en oeuvre de la loi-programme d'équipement sportif et socio-éducatif de juin 1961 n'a pu être comblé.

Malgré les promesses qui accompagnent le plan élaboré pour la période 1966-1970, il apparaît vain d'espérer que le retard initial sera rattrapé.

Pour ma part, j'insisterai sur la nécessité d'une coordination plus grande des services administratifs et des services financiers pour que le temps ne rogne pas en grande partie, sans aucun bénéfice, ni pour la collectivité locale, ni pour l'Etat, la valeur même relative de la subvention.

En mai 1961, la ville de Lille a adhéré à la Fédération nationale des offices municipaux des sports, créée en 1958.

Cet organisme avait établi un projet de statut-type qui n'a pas reçu l'approbation ministérielle. La question a été soumise pour avis au conseil d'Etat et désormais la Fédération pourra grouper en son sein des Offices des sports, mais non des Offices municipaux de sports.

L'Office municipal des sports de Lille, créé en 1946, poursuivra donc ses travaux selon les dispositions prévues par les circulaires ministérielles de 1945.

Jé m'efforcerai, quant à moi, de lui faciliter la tâche, soyez-en assurés.

L'allocution du président est vivement applaudie.

M. Lussiez donne la parole à M. Pontié.

II - Rapport moral

Après avoir souligné qu'il occupe la fonction de secrétaire général de l'O.M.S. depuis cinq semaines, M. Pontié remercie le service municipal des sports d'avoir bien voulu lui communiquer les renseignements inclus dans son rapport moral ainsi présenté :

Ainsi que l'avait fait mon prédécesseur et ami Massart le 9 avril 1962, le président de l'O.M.S. a bien voulu rappeler que la Ville de Lille avait adhéré à la Fédération des Offices municipaux de sports.

Je me permettrai d'ajouter que cet organisme publie une revue trimestrielle d'informations et d'études qui ne manque pas d'intérêt.

A l'origine, excellent outil de propagande pour la Fédération, "Sport municipal" constitue un trait d'union (moral peut être) entre les adhérents.

Le statut-type, élaboré en 1959, a en 1963, et je m'en excuse auprès du président de l'O.M.S., reçu l'approbation . . . du Haut commissaire à la jeunesse et aux sports.

Les ministères des finances, de l'intérieur et le Conseil d'état n'avaient pu acquiescer à la demande de la Fédération, à germe mulhousien ou plus précisément alsacien-lorrain, qui visait à créer des Offices municipaux de sports, gérant un patrimoine et des fonds communaux.

Formés en associations régies par la loi de 1901, plusieurs offices des sports ont néanmoins été créés dans plusieurs villes de France. Depuis avril 1964, nous attendons de connaître les conditions exactes de fonctionnement de ces nouveaux organismes, principalement en matière financière.

La suppression du mot "municipal" dans le statut-type d'office des sports a fait l'objet d'une discussion passionnée au Congrès de la Fédération qui eût lieu au Havre.

Il n'est pas sans intérêt de noter que la Fédération a alors fixé son opinion en déclarant : "c'est une question d'opportunité locale". Dans certaines villes la municipalité ne souhaite pas être représentée au Comité de l'office des sports; dans d'autres, elle y tient beaucoup. A chacun de choisir la formule la plus efficace, selon les circonstances et d'utiliser ou non le qualificatif, de confier ou non la présidence à ^{un} élu municipal.

.../...

La Fédération reste néanmoins d'avis que rien de sérieux ne peut être entrepris dans un office des sports sans l'appui de la municipalité, quelle que soit la forme de son concours et que, dans la plupart des cas, l'animation réelle de l'office trouve sa source à la mairie même.

C'est aussi la Fédération qui précise que ce n'est un secret pour personne que, chaque fois que l'Etat donne 30 ou 40 F à une commune pour son équipement sportif, celle-ci doit en ajouter 60 ou 70. Et lorsqu'un stade municipal est construit il faut encore le gérer et l'entretenir.

Si les Services de la jeunesse et des sports détiennent donc une clé de l'équipement, il y en a aussi une seconde entre les mains des maires et il faut les deux pour que les sportifs puissent entrer.

Et la Fédération conclut qu'elle se doit donc de collaborer avec les maires de France et entretenir avec eux d'excellentes relations.

J'ai sans doute beaucoup cité les déclarations d'un organisme dont il convient de louer les efforts.

Je m'en excuse mais je tenais à vous donner ces quelques précisions qui vous permettront de mieux comprendre le rôle du Comité de l'O.M.S. de Lille, créé en 1946, et en vous détaillant maintenant ses activités depuis la dernière séance plénière.

M. Lussiez a réuni sept fois le Comité de l'O.M.S., aux dates ci-après : 25 mai 1962 - II février - 23 avril et 1er octobre 1963 - 23 et 30 juin 1964 - 9 avril 1965.

Deux réunions extraordinaires ont eu lieu à l'effet de mettre sur pied une rencontre intervilles Lille-Gand, les 30 et 31 mai 1964, puis pour examiner les dispositions à prendre en vue d'inclure un programme sportif dans celui fixé pour la fête de clôture des centres aérés de septembre 1964.

Le crédit ouvert au budget et intitulé : "Subventions aux sociétés sportives et d'éducation physique" a, contrairement aux dispositions fixées par le plan de stabilisation, augmenté de volume depuis 1962.

De 65.000 F à cette époque, il était de 70.000 F en 1963 et 1964; pour 1965 il se chiffre à 90.000 F.

Membre de la commission compétente, M. Lussiez est intervenu efficacement à ces fins et je ne manquerai pas de lui adresser, en votre nom et au mien, de vifs et très sincères remerciements.

Je crois utile de souligner que le Comité de l'O.M.S. est appelé chaque année à scinder le crédit ouvert au budget et fixer les sommes à réserver tant pour le règlement des demandes de subventions de fonctionnement que pour celui afférent aux subventions d'organisation.

Je précise que le nombre de dossiers à examiner chaque année est de l'ordre de 125 à 130. Leur étude constitue une tâche importante.

Lors de la réunion du 9 avril 1965, le Comité de l'O.M.S. a jugé nécessaire de souligner l'impérieuse obligation pour les sociétés sportives d'observer le délai fixé au 28 février de chaque année, pour le dépôt des demandes de subvention de fonctionnement.

Pour permettre le règlement des sommes attribuées par le conseil municipal dans les meilleurs délais, il importe en effet que le Comité de l'O.M.S. puisse examiner les dossiers fin mars/début avril au plus tard.

En ce qui concerne les subventions d'organisation, les pétitionnaires ont à présenter un budget prévisionnel à l'appui de leurs demandes mais les dossiers ne peuvent être utilement examinés qu'après le dépôt du bilan définitif établi après la manifestation. Le mandatement ne peut donc intervenir aussi rapidement que pour les subventions de fonctionnement, mais le Comité de l'O.M.S. a pris toutes dispositions propres à accélérer le règlement des subventions.

Il ne m'est guère possible de vous détailler les questions débattues au Comité de l'O.M.S. et notamment celles intéressant l'équipement sportif de Lille.

Je me bornerai donc à rappeler que, depuis 1962, les sportifs lillois disposent de nouvelles installations, notamment :

Terrains de sports

- le stade omni-sports Jean Bouin, d'une superficie de 25.500 m², mis en service en 1962;

- le stade du Moulin des Alouettes (19.000 m²)

Des plaines de jeux, provisoires mais combien utiles, ont en outre été aménagées à la Porte d'Ypres et au Pont Royal.

Sur 18.600 m² ont été créés plusieurs aires de jeux : football et rugby plus particulièrement.

Salles de gymnastique

Deux nouvelles salles de gymnastique ont été réalisées, l'une au groupe scolaire Rollin-E. Quinet, l'autre au collège d'enseignement général Mme de Staël.

Je crois pouvoir vous annoncer, par ailleurs, la toute prochaine mise en service de la nouvelle salle de gymnastique installée dans le magnifique immeuble édifié rue de la Marbrerie à Fives-Lille.

Plateaux d'évolution

Des plateaux d'éducation physique ont été créés dans les groupes scolaires ou écoles :

Armand Carrel - P. Drossolette - Jean Zay - Malot-Painlevé -
Anatole France-M. Sambat.

.../...

Il n'entre pas dans mes attributions de vous détailler l'état d'avancement des projets en cours d'étude dans les services techniques municipaux.

Le Comité de l'O.M.S. ne manque cependant pas de s'en informer auprès de M. l'adjoint délégué aux sports.

C'est ainsi qu'il s'intéresse plus particulièrement aux réalisations prévues dans la propriété acquise par la ville, avenue de Dunkerque, et ose espérer que le projet envisagé de construction d'une piscine deviendra réalité.

Nous ne doutons pas que M. Lussiez s'attachera à suivre cette question pour que nos espoirs ne soient pas déçus.

L'O.M.S. ne peut que souhaiter une augmentation sérieuse des crédits mis par l'Etat à la disposition des municipalités en complément de leur effort, par un volume de subventions largement multiplié.

Notre organisme reste donc le trait d'union effectif entre ceux qui pratiquent le sport et ceux qui administrent.

Le sport n'est-il pas, en fin de compte, l'un des meilleurs moyens qu'on ait encore trouvés de développer l'amitié et la compréhension humaine.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

III - Renouvellement partiel de l'O.M.S.

Le président rappelle que le Comité de l'O.M.S. compte 15 membres et communique les noms des membres sortants :

MM. Berteau (volley-ball)
Cailliau (cyclisme)
Pontié (basket-ball)
Vandeputte (haltérophilie)
Verriest (A.S.S.U.)

Il convient en outre d'élire un membre supplémentaire appelé à remplacer M. Vandeville (boxe), démissionnaire.

Six sièges sont donc à pourvoir.

Outre les cinq membres sortants, deux candidatures sont enregistrées, celles de :

MM. Scréder (gymnastique)
Gamot (escrime)

Une discussion s'engage au sujet de la candidature de M. Gamot, fonctionnaire et non domicilié à Lille.

Le président propose que la question du lieu du domicile, fixée par l'O.M.S. le 17 mars 1953, fasse l'objet d'un nouvel examen au cours d'une réunion du Comité de l'O.M.S.

.../...

La candidature de M. Derville (escrime) est finalement substituée à celle de M. Gamot.

Le scrutin ouvert en vue de l'élection des six membres appelés à siéger au Comité de l'O.M.S. donne les résultats suivants :

MM. Berteau,	17 voix
Cailliau,	15 voix
Pontié,	17 voix
Vandeputte,	16 voix
Verriest,	17 voix
Derville,	13 voix
Scréder,	7 voix

sont donc déclarés élus :

MM. Berteau, Cailliau, Pontié, Vandeputte, Verriest, Derville.

M. Lussiez ayant fait ratifier les remplacements de :

M. Massart (U.F.O.L.E.P. et U.S.E.P.) par M. Vraux,
M. Hochart (football) par M. Everard,

M. Verriest souhaiterait que M. Scréder soit appelé à remplacer, le cas échéant, un membre défaillant.

Le président rappelle que le nombre de membres a été fixé et maintenu jusqu'ici à 15 et déclare qu'il ne s'oppose toutefois pas à ce que la question soulevée par M. Verriest fasse l'objet d'un examen lors d'une prochaine réunion du Comité de l'O.M.S.

M. Lussiez passe ensuite la parole à M. Alexandre.

M. l'Inspecteur départemental de la jeunesse et des sports se déclare satisfait d'avoir été désigné pour remplacer le directeur, M. Solal.

C'est la seconde fois qu'il assiste à la réunion de l'O.M.S. de Lille et se déclare très heureux d'avoir pu faire plus ample connaissance des responsables des organisations sportives lilloises.

Il félicite la Ville de Lille pour les subsides alloués aux différentes disciplines sportives ayant leur siège dans la commune.

M. Alexandre a constaté qu'en matière d'équipement sportif, les réalisations de l'administration municipale ont été nombreuses; il reste cependant beaucoup à faire.

Il espère que les crédits qui seront mis à la disposition des services départementaux permettront, non de réaliser l'ensemble des projets en cinq ans, mais de compléter utilement l'équipement sportif de Lille.

Reconnaissant l'exactitude des déclarations de M. Lussiez quant au retard constaté dans l'exécution du premier plan d'équipement sportif et

.../...

socio-éducatif, M. Alexandre informe l'assemblée qu'il n'a jamais été dans l'intention du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports de combler en cinq ans le retard des dernières années.

En 1961, le commissaire à la jeunesse et aux sports prévoyait un rééquilibre en une génération, soit en 25 ans. Nous en sommes au premier palier, il en reste quatre et M. Alexandre formule le voeu que l'équilibre puisse être rétabli dans 20 ans.

Le président invite les membres du Comité de l'O.M.S. à assister à une courte réunion au cours de laquelle il sera procédé à l'élection du bureau.

La séance est levée à 20 h. 15.

Hôtel de Ville, le 21 mai 1965

Vu, le président de l'O.M.S.

J. Lussiez

Mairie de Lille

4ème direction

4ème bureau

COMITE DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 17 mai 1965



Les membres du Comité de l'O.M.S. se sont réunis le 17 Mai 1965, à l'issue de la séance plénière, sous la présidence de M. Lussiez, adjoint au Maire.

Etaient présents.-

MM. Berteau - Cailliau - Courmont - Derville - Donnay - Everard -
Garbil - Pontié - Sergeant - Thieffry - Vandeputte - Villot -
Vraux - Verriest.

Etaient excusés.-

MM. Dubus - Van Wolput - Dr. Parmentier.

Assistaient également à la réunion.-

MM. Tricotteux - directeur administratif des services de la 4ème direction -
Degand - chef du bureau des sports -
Robbe - moniteur-chef -
Foucart - secrétaire administratif -
Mme Ecrepont - sténo-dactylo du service -

-:-:-

Le président présente ses félicitations à M. Derville nouvel élu au sein du comité de l'O.M.S.

Aucune nouvelle candidature n'étant enregistrée, la composition du bureau reste la suivante :

Président : M. Lussiez, adjoint au Maire;

Vice-présidents : MM. Van Wolput ;
Cailliau;
Courmont;
Sergeant;

Secrétaire général : M. Pontié;

M. Sergeant remercie M. Lussiez pour les résultats obtenus auprès de l'administration municipale au cours de son précédent mandat et souhaite que les travaux du Comité de l'O.M.S. soient aussi fructueux qu'au cours des années précédentes.

... / ...

Il espère que les efforts du président quant à la création d'une salle de sports, digne de la capitale des Flandres seront, dans les meilleurs délais, couronnés de succès.

M. Lussiez précise qu'une salle omni-sports comportant 5.000 places et capable d'accueillir les trois activités sportives en plein développement: basket-ball, volley-ball et hand-ball, figure au plan d'équipement sportif 1966/1970.

Le président a été avisé que la section de basket-ball du L.O.S.C. s'installerait dans une commune de la banlieue lilloise sous le prétexte de manque de salles d'entraînement à Lille.

Il affirme que celles-ci ne font nullement défaut; il communique les lieux d'implantation et les noms des clubs admis à pratiquer dans les installations de la ville; il rappelle les conditions d'utilisation des salles gratuitement mises à la disposition des diverses disciplines sportives (volley-ball, basket-ball etc . . .).

A M. Pontié qui souligne les fréquentes indisponibilités de la salle Salengre non uniquement réservée pour les manifestations sportives, M. Lussiez rappelle les raisons qui ont obligé la ville à aménager cette salle pour la tenue d'assemblées, l'organisation de concerts, de cérémonies officielles etc. . .

-:-:-

Dans le cadre de la prochaine rencontre Lille-Gand, M. Lussiez signale l'urgence des renseignements nécessaires quant aux jours et heures des rencontres envisagées.

Le programme ci-après est ainsi établi :

samedi 19 juin 1965. - lawn-tennis - lutte - natation - pétanque - volley-ball;

dimanche 20 juin 1965. - aviron - basket-ball - hockey - ping-pong;

Des précisions sont attendues pour la boxe, l'escrime et la gymnastique.

-:-:-

M. Sergeant informe les membres du Comité, qu'il envisage de réunir l'Union des Ligues fin juin 1965 et que deux questions importantes figureront à l'ordre du jour:

- 1° - le questionnaire demandé par le groupe d'études fiscales du Haut comité des sports;
- 2° - l'acquisition d'un domaine dans la région de Montpellier par l'Association nationale des médaillés de l'éducation physique

-:-:-

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21 h 50.

l'Adjoint aux Sports,

J. LUSSIEZ.



Réunion du Comité du 28 septembre 1965

Procès-verbal

Le Comité de l'Office Municipal des Sports s'est réuni le mardi 28 septembre 1965 à 19 heures sous la présidence de M. Lussiez, Adjoint délégué aux Sports.

Etaient présents :

MM. Berteaux - Cailliau - Courmont - Everaert - Garbil - Dr. Parmentier - Pontié - Sergeant - Thieffry - Verriest - Villot - Vraux.

Etaient excusés :

MM. Dassonville - Derville - Donnay - Dubus - Vandeputte - Van Wolput -

Assistaient également à la réunion :

MM. Tricotteux - Directeur administratif des services de la 4ème Direction;
Degand - Chef du Bureau des Sports;
Foucart - Secrétaire administratif.

M. Lussiez informe le Comité du décès de M. Corvi, ancien membre de l'Office Municipal des Sports.

En excusant le Moniteur-Chef, M. ROBBE, le président rappelle le deuil cruel qui a atteint cet agent en la personne de Mme Robbe.

Les procès-verbaux des réunions des 9 avril et 17 mai 1965 sont adoptés sans observation.

L'ordre du jour appelle l'examen des demandes de subventions d'organisation parvenues au service et intéressant les manifestations sportives qui se sont déroulées au cours des premiers mois de l'année.

Etoile Cycliste Lilloise

Cette société a organisé deux épreuves cyclistes les 6 juin et 12 septembre 1965 respectivement dénommées Grand Prix Roger Salengro et Grand Prix Julien Lagache.

Le bilan de ces deux manifestations se solde par un déficit de 2.080 F.

Avis favorable pour l'octroi d'une subvention de 1.750 F.

.../...

Cercle Nautique "les Pupilles de Neptune"

Les dirigeants ont organisé trois galas nautiques en janvier, février et mai 1965. L'ensemble de ces manifestations s'est soldé par un déficit de 9.848, 20 F.

Le Comité propose l'attribution d'une subvention de 6.750 F.

Union Générale Sportive de l'Enseignement libre

Les 6 et 7 juin 1965, le Comité des Flandres de l'U.G.S.E.L. a organisé ses championnats de France d'athlétisme au stade Félix Grimonprez.

Le déficit a été chiffré à 4.965 F.

Une subvention de 2.000 F. est proposée par le Comité de l'O.M.S.

Société de Gymnastique "la Saint-Maurice-Fives"

Ce groupement a été sollicité pour l'organisation de six compétitions de gymnastique qui ont eu lieu au cours des mois de janvier, février et mars 1965.

Le Comité propose l'attribution d'un subside de 350 F.

Comité régional du Nord de la F.S.G.T.

Le 7 mars 1965, les dirigeants de cette fédération ont réalisé un cross populaire qui s'est disputé autour du stade Grimonprez à Lille.

Le bilan de cette manifestation s'est soldé par un déficit de 6.170 F.

Le Comité propose l'octroi d'une subvention de 2.500 F.

Cercle Ouvrier Sportif "les Nageurs Lillois"

Le Challenge Roger Salengro ainsi que la Fête de l'eau organisés en mai et juillet 1965 ont obtenu un grand succès populaire.

Le groupement a enregistré un déficit de 5.500 F.

Avis favorable pour l'octroi de subvention de 3.500 F.

Ligue d'Escrime de l'Académie de Lille

Le 4 avril 1965, une rencontre internationale d'escrime France - Belgique a eu lieu à Lille, salle Debierre.

Elle a fait l'objet de l'attribution du challenge offert par la Ville.

Le déficit constaté s'est chiffré à 1.305 F.

Le Comité propose l'octroi d'une subvention de 900 F.

Société de Tir à l'Arc "l'Ancienne Alliance"

Pour célébrer le 90ème anniversaire de cette société, une compétition internationale a été organisée les 27 et 28 juin 1965.

Le bilan de cette manifestation s'est traduit par un déficit de 435 F.

Le Comité propose l'attribution d'une subvention de 250 F.

Association Sportive des P.T.T. de Lille

Comme les années précédentes, l'A.S.P.T.T. de Lille a organisé plusieurs tournois de football en avril, la journée des jeunes et une rencontre omni-sports en mai 1965.

L'ensemble de ces rencontres s'est soldé par un déficit de 3.239 F.

Le Comité de l'O.M.S. propose l'octroi d'une subvention de 1.500 F.

A la demande de M. Sergeant, des précisions sont fournies sur les projets d'aménagement du stade Grimonprez.

M. Lussiez l'informe que la réfection de la piste d'athlétisme est envisagée au cours de l'inter-saison.

Divers aménagements, inclus dans le programme du Vème plan, ont été soumis au Conseil Municipal lors de sa séance du 2 juillet 1965 et devront faire l'objet de l'approbation du ministère.

M. Sergeant rappelle une fois encore la nécessité de créer une maison des sports dans laquelle pourraient être installés les secrétariats des ligues et sociétés lilloises.

A cet effet, il préconise l'acquisition par la ville d'un immeuble situé dans le centre.

Les sociétés ou groupements sportifs régleraient les loyers afférents aux locaux occupés.

Le Président estime que cette proposition mériterait de retenir l'attention de l'Administration Municipale. Il conviendrait toutefois de procéder à une étude préalable de la question notamment en ce qui concerne les conditions dans lesquelles l'autorité de tutelle approuverait un tel projet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 heures.

Le Secrétaire,

M. PONTIE.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Mairie de Lille

4ème Direction
4ème Bureau



Office municipal des sports

Réunion du Comité du 24 novembre 1965

Procès-verbal

Le Comité de l'Office municipal des sports s'est réuni le mercredi 24 novembre 1965 à 18 h 30, sous la présidence de M. Lussiez, Adjoint délégué aux sports.

Etaient présents :

MM. Alexandre, Inspecteur départemental de la jeunesse et des sports, représentant M. Solal, directeur - Berteau - Cailliau - Courmont - Derville - Donnay - Everard - Garbil - Pontié - Sergeant - Thieffry - Vandeputte - Verriest - Villot.

Etaient excusés :

MM. Dubus - Dr Parmentier - Van Wolput - Vraux remplacé par M. Lantoine, délégué U.F.O.L.E.P.

Assistaient également à la réunion :

MM. Degand - Chef du bureau des sports
Foucart - Secrétaire administratif
Robbe - Moniteur-Chef

En ouvrant la séance, le Président remercie M. Alexandre, Inspecteur départemental de la jeunesse et des sports, de sa participation aux travaux du Comité. Il présente M. Lantoine, nouveau délégué U.F.O.L.E.P.

Le procès-verbal de la réunion du 28 septembre 1965 est adopté sans observation.

L'ordre du jour appelle l'examen des demandes de subventions d'organisation parvenues au service et intéressant les manifestations sportives qui se sont déroulées au cours de l'année.

.../...

Cercle nautique "les Pupilles de Neptune de Lille"

Cette société a organisé une rencontre franco-belge, le 7 novembre 1965, dans le bassin de natation de la piscine municipale du Boulevard de la Liberté.

Le Comité propose l'octroi d'une subvention de I.800 F.

Club municipal "les Lutteurs lillois"

Une rencontre de lutte réservée aux seniors de Lille et de Paris a été organisée le 21 mars 1965.

Le Comité émet un avis favorable pour une subvention de I.500 F.

Comité régional des Flandres de gymnastique

Le 7 mars 1965, s'est déroulée une compétition qui groupait 30 sociétés de gymnastique.

Avis favorable pour une subvention de I.756 F.

Union nautique de Lille

Comme chaque année, les régates internationales de Lille se sont déroulées le dimanche 20 juin 1965. Cette compétition comprenait la participation de plusieurs sociétés belges et françaises ainsi qu'une société anglaise.

Une subvention de 4.800 F. est proposée par le Comité.

Ligue des Flandres d'athlétisme

Le 26 septembre 1965, une rencontre Flandres - Ile de France a été organisée au stade Félix Grimonprez.

Le Comité donne un avis favorable pour une subvention de I.900 F. pour couvrir en partie les dépenses de cette manifestation.

Association du sport scolaire et universitaire

Une rencontre omni-sports entre les universités de Bruxelles et de Lille s'est déroulée le 10 mars 1965 à Lille.

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de I.950 F.

Ligue des Flandres de volley-ball

Un tournoi de volley-ball a eu lieu et groupait les comités d'Alsace, de Normandie et de Paris ainsi que celui du Nord.

Le Comité propose l'octroi d'une subvention de 3.000 F.

Etoile cycliste lilloise

Cette société a organisé une compétition de cyclo-cross dénommée prix "Marcel Bertrand".

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 1.500 F.

Club municipal "les Lutteurs lillois"

Ce club a organisé le championnat des Flandres de lutte à la salle de la Marbrerie à Lille.

Le Comité propose une subvention de 1.400 F.

Centre départemental d'échanges internationaux du Nord

M. Lussiez informe le Comité qu'il a reçu la visite de M. Martin, délégué général du C.D.E.I.N.

Au cours de cet entretien, le concours des associations sportives lilloises a été sollicité en vue de l'organisation de rencontres avec celles des villes jumelées, notamment avec la ville de Cologne, pour la saison prochaine.

Dans une lettre en date du 16 novembre 1965, M. Martin précise qu'une aide financière sera assurée pour les manifestations envisagées avec la ville de Cologne et ce, dans le cadre des échanges franco-allemands.

Il est convenu que les membres du Comité de l'O.M.S. devront se mettre d'urgence en rapport avec le délégué général du C.D.E.I.N. et ce, avant le 15 décembre 1965. Une copie de la correspondance sera transmise à M. Lussiez.

MM. Derville, Berteau et Sergeant donnent leur accord sur cette façon de procéder.

Questions diverses

M. Verriest rappelle que le 24 juin 1965, il a sollicité la construction d'un second sautoir en longueur au stade Félix Grimonprez, pour permettre le déroulement plus rapide des compétitions.

M. Lussiez confirme que cette demande a été transmise au service d'Architecture en temps opportun; elle fera l'objet d'un rappel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

L'Adjoint aux Sports,

J. Lussiez.

Mairie de Lille

4ème Direction
4ème Bureau

Office municipal des sports

Réunion du Comité du 8 avril 1966

Procès-verbal



Le Comité de l'Office municipal des sports s'est réuni le vendredi 8 avril 1966 à 18 h 30, sous la présidence de M. J. Lussiez, Adjoint délégué aux sports.

Etaient présents

M. Alexandre, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, représentant M. Solal, Directeur.

MM. Berteau - Courmont - Derville - Donnay - Dubus - Everard - Garbil - Dr Parmentier - Verriest - Villot.

Etaient excusés

MM. Cailliau - Pontié - Sergeant - Van Wolput

Etaient absents

MM. Thieffry - Vandeputte - Vraux

Assistaient également à la réunion

MM. Bacquart - Directeur des services administratifs de la 4ème Direction
Degand - Chef du Bureau des Sports
Foucart - Secrétaire administratif
Robbe - Moniteur-chef des services d'éducation physique

En ouvrant la séance, le Président remercie M. Alexandre, Inspecteur départemental de la jeunesse et des sports, de sa participation aux travaux. Il souhaite la bienvenue à M. J. Bacquart, récemment nommé Directeur des services administratifs de la 4ème Direction et formule au nom de l'assemblée des vœux de longue et paisible retraite à M. Tricotteux.

Le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 1965, est adopté sans observation.

.../...

Demandes de subventions de fonctionnement

Avant de procéder à l'examen des dossiers, M. Lussiez souligne que la date limite de dépôt de ces demandes est fixée depuis plusieurs années au 28 février. Cette année encore, un rappel a été adressé aux sociétés qui n'avaient pas respecté cette prescription. Le président précise qu'à l'avenir, le service n'interviendra plus auprès des retardataires et qu'il ne sera plus tenu compte des demandes parvenues après les délais.

Le Président informe l'assemblée que le crédit ouvert au budget primitif de 1966 s'élève à 140.000 F.

Dans cette somme, est comprise la subvention de fonctionnement annuelle destinée au L.O.S.C. soit 50.000 F.

Il y a lieu de réserver une somme de 450 F. pour le règlement de la cotisation de la Ville à la Fédération des Offices de sports. Comme l'an passé, une subvention exceptionnelle sera attribuée à l'Union Aérienne de Lille-Roubaix-Tourcoing.

En conséquence, la répartition du crédit s'établirait comme suit :

Montant total du crédit au budget primitif = 140.000

A déduire :

- subvention annuelle de fonctionnement au LOSC = 50.000
- cotisation à la Fédération des O.M.S. = 450
- subvention exceptionnelle à l'Union aérienne = 1.000

51.450

Reste disponible = 88.550

A prévoir pour les subventions de fonctionnement = 49.550

Disponible pour les subventions d'organisation = 39.000

Après examen des dossiers présentés, le Comité propose de répartir les subventions annuelles de fonctionnement de la manière suivante :

- a) Associations lilloises affiliées aux fédérations dirigeantes

Union nautique de Lille	I.200
Association sportive bouliste fivoise	110
Boule sportive de l'Esplanade	150
Amicale H.B.M. du Faubourg de Béthune	110
Boule sportive de Moulins-Lille	200
Club bouliste des Bois Blancs	50
Boxing Club Lillois	175

A reporter : I.995

Report : 1.995

Etoile cycliste lilloise	175
Racing-club Buisson-Pellevoisin	300
Société de gymnastique "La St Maurice Fives"	2.000
Foyer des jeunes Painlevé - section hand-ball	150
Tennis club lillois	500
Club municipal "Les lutteurs lillois"	250
Cercle nautique "Les Pupilles de Neptune"	1.500
C.O.S. Les Nageurs lillois	500
Club "Sous-marin du Nord"	600
Société de tir "L'ancienne alliance"	150

Total : 8.120

- b) Groupements omni-sports

A.S.P.T.T.	4.000
L.U.C.	3.000
L.O.S.C.	1.600
O.S.F.	1.100

Total : 9.700

- c) Fédérations n'ayant pas reçu de délégation de pouvoirs

U.S.T.	1.800
F.S.C.F.	500
U.F.O.L.E.P.	9.000

Total : 11.300

- d) Fédérations scolaires

A.S.S.U.	8.000
U.S.E.P.	8.000
U.G.S.E.L.	3.500

Total : 19.500

Récapitulation

1° - Associations lilloises affiliées aux fédérations dirigeantes	=	8.120
2° - Groupements omni-sports	=	9.700
3° - Fédérations n'ayant pas reçu de délégation de pouvoirs	=	11.300
4° - Fédérations scolaires	=	19.500
	Total	= <u>48.620</u>

Deux demandes transmises par la Commission municipale de la Jeunesse et qui intéressent :

- le cercle d'escrime et de culture physique Toussaint
- la société hippique nationale

sont renvoyées au service pour complément d'enquête et seront examinées ultérieurement.

Font l'objet d'une proposition de rejet les demandes formulées
par :

- l'Union des randonneurs Flandres - Artois
- la société de pêche "Les P'tits Quinquins"

Ces deux sociétés n'étant pas affiliées à une fédération groupée au sein du comité national des sports.

- le Comité du Nord de la F.S.G.T. dont le siège social est situé à Marly les Valenciennes.
- le club des 3 Quartiers, non encore affilié.

A la demande de MM. Courmont, Verriest et Donnay, une nouvelle formule d'application des coefficients attribués aux diverses disciplines sportives sera étudiée et soumise au Comité lors de sa prochaine réunion. Le Président souhaite vivement que tous les membres du comité puissent y assister.

Questions diverses

I° - Limitation de la durée des saisons pour les sports collectifs

Le Président donne connaissance de la circulaire en date du 1er mars 1966, qui fixe au dimanche 22 mai la clôture de la saison des sports collectifs et rappelle les prescriptions d'une circulaire du 9 décembre 1964. Les demandes de dérogation seront accueillies avec bienveillance, pour certains motifs, et devront être formulées au moins un mois à l'avance.

M. Everart regrette le choix de cette date qui précède de très peu les fêtes de la Pentecôte au cours desquelles se déroulent habituellement de nombreux tournois organisés par les clubs locaux.

.../...

2° - Demande de hangar pour l'Union nautique de Lille

M. Villot regrette que l'administration municipale n'ait pas cru devoir donner suite à sa demande de prise en charge d'un hangar qui aurait pu abriter de façon très convenable les bateaux de l'Union nautique de Lille, en attendant la construction des installations définitives avenue Marx Dormoy.

M. Lussiez apporte toutes précisions sur cette question qui n'a pu, malgré ses multiples interventions, ~~recevoir~~ un avis favorable.

3° - Informations sur les projets du second plan quinquennal d'équipement sportif

M. Alexandre, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports informe l'assemblée que le Lycée Jean Macé sera bientôt doté d'une salle de sports et que les projets relatifs à la construction de la piscine de 50 mètres de l'avenue Marx Dormoy et des vestiaires douches du stade des Alouettes sont retenus en priorité.

Le Comité accueille ces informations avec satisfaction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Le Directeur des services administratifs
de la 4ème Direction,

J. Bacquart.

L'Adjoint aux Sports
Président de l'Office municipal
des sports,

J. Lussiez.

MAIRIE DE LILLE
4ème Direction
4ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité du 27 Octobre 1966

PROCES - VERBAL

Le Comité de l'Office Municipal des Sports s'est réuni le jeudi 1966, à 18 H 30, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint délégué aux Sports

Etaient présents: MM. SOLAL - Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports
HUTIN - Inspecteur départemental de ce même organisme
BERTEAU - CAILLIAU - DERVILLE - GARBIL -
LANTOINE représentant M. VRAUX - PONTIE -
SERGEANT - THIEFFRY - VILLOT

Etaient excusés: MM. COURMONT - DUBUS - EVERARD - VANDEPUTTE -
VAN WOLPUT - VERRIEST

Etaient absents: MM. DONNAY - Dr PARMENTIER

Assistaient également à la réunion:

MM. BACQUART - Directeur des services administratifs de la 4ème Direction
DEGAND - Chef du Bureau des Sports
FOUCART - Secrétaire Administratif
ROBBE - Moniteur-Chef des services d'éducation physique

X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X

En ouvrant la séance, le Président remercie MM. SOLAL et HUTIN de leur participation aux travaux du Comité.

Le procès-verbal de la réunion du 8 Avril 1966 est adopté sans observation.

X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X

I.- DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION RELATIVES AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES QUI SE SONT DERouleES AU COURS DE L'ANNEE - EXAMEN

En préambule, le Président rappelle quelques consignes que les Sociétés demanderesses se doivent de respecter et notamment:

.....

- faire connaître leur calendrier de manifestations pour l'année entière
- établir, pour chaque manifestation, un budget prévisionnel
- déposer le bilan définitif aussitôt après la manifestation

Il est ensuite procédé à l'étude des dossiers présentés.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Cette société a organisé son gala d'hiver le 30 Janvier, dans le bassin de natation de la piscine municipale du Boulevard de la Liberté.

Le Comité propose l'octroi d'une subvention de 1.500 frs.

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Le 6 Mars, s'est déroulé le 12ème cross populaire du Nord sur les terrains du Bois de la Delle.

Le Comité émet un avis favorable pour une subvention de 4.500 frs

ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Un tournoi international de hockey sur gazon a été organisé les 5, 6 et 7 Avril avec la participation d'équipes anglaises, françaises, hollandaises et allemandes.

Avis favorable pour l'octroi d'une subvention de 3.400 frs.

COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

Le 10 Avril, une sélection des Flandres, Champagne, Picardie, a participé aux épreuves des critères individuels préjudant à celles du Championnat de France.

Le Comité propose une subvention de 2.300 frs.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Le 24 Avril, un tournoi international s'est déroulé à la piscine municipale mettant en présence les nageurs régionaux, ceux de Hollande et de Belgique.

Le Comité propose une subvention de 1.500 frs.

LILLE-UNIVERSITE-CLUB - SECTION DE HOCKEY

Cette section a organisé, les 14 et 15 Mai, deux tournois internationaux opposant des équipes belges, hollandaises, anglaises et françaises.

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 2.500 frs

FOYER DES JEUNES "LA BRUYERE-MALOT-PAINLEVE"

Le 19 Mai 1966, un tournoi interrégional a vu les rencontres de 12 équipes sélectionnées pour les catégories seniors, juniors, cadets et minimes.

Le Comité propose une subvention de 1.000 frs.

LIGUE D'ESCRIME DE L'ACADEMIE DE LILLE

Une rencontre internationale s'est déroulée le 5 Juin entre une sélection allemande et une nordiste.

Le Comité donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 1.600 frs.

UNION NAUTIQUE DE LILLE

Comme chaque année se sont déroulées, le 5 Juin, les régates internationales sur le plan d'eau du Port de Commerce de Lille, avec la participation des équipes régionales opposées à celles de Gand, Anvers, Ostende et Tournai.

Le Comité émet un avis favorable à une subvention de 4.500 frs

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Le 11 Juin, une rencontre franco-belge a opposé les clubs de Roubaix, Lille, Armentières à ceux de Charleroi et Courtrai.

Avis favorable pour une subvention de 1.500 frs.

CERCLE OUVRIER SPORTIF "LES NAGEURS LILLOIS"

Le 3 Juillet, la piscine municipale de plein air a vu se dérouler la Grande Fête de l'Eau, avec la participation de clubs régionaux.

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 1.100 frs

ETOILE CYCLISTE LILLOISE

Le grand prix Julien Lagache a été organisé le 11 Septembre et a remporté un beau succès populaire.

Le Comité est d'accord pour une subvention de 700 frs.

LIGUE DES FLANDRES DE HAND-BALL

Avec la participation des équipes d'Anderlecht et de Dusseldorf, le premier tournoi international de la Ville de Lille s'est déroulé le 18 Septembre 1966.

Le Comité propose une subvention de 1.500 frs.

.....

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME - MATCH FRANCE ANGLETERRE FEMININ

Le 18 Septembre, le stade Félix Grimonprez a vu se dérouler une rencontre internationale qui a créé un grand retentissement sur le plan national

Le Comité est d'accord pour proposer une subvention de 3.000 frs

-x-x-x-x-x-x-x-x-x-x-

Sur demande de M. LUSSIEZ, les membres du Comité acceptent d'examiner quatre projets de manifestations devant avoir lieu en Novembre et Décembre 1966, les bilans définitifs devant être présentés lors d'une prochaine réunion.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Le 13 Novembre, cette Société envisage l'organisation d'un gala franco-belge qui se déroulera à la piscine municipale.

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 1.500 frs.

CLUB MUNICIPAL "LES LUTTEURS LILLOIS"

Un tournoi Flandres-Lorraine est prévu le samedi 18 Novembre dans la salle de la Marbrerie.

Le Comité propose une subvention de 900 frs.

OMNI-SPORTS-FIVOIS - LUTTE

La section de lutte de cette société omni-sports va fêter, le 19 Novembre, son vingtième anniversaire.

A cette occasion, elle envisage d'offrir à ses supporters, un gala auquel participera une sélection bruxelloise.

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 1.000 frs

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

N'ayant pu obtenir la participation d'une sélection japonaise en septembre, les dirigeants de cette ligue se proposent d'organiser, dans la salle Roger Salengro, Place du Général de Gaulle à Lille, une rencontre internationale, comprenant des formations de France, de Belgique et de Hollande, qui se déroulera les 17 et 18 décembre 1966.

Le Comité propose une subvention de 4.500 frs.

-x-x-x-x-x-x-x-x-x-x-

II.- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - COMPLEMENT D'ENQUETES - NOUVEL EXAMEN

Au cours de la séance du 8 Avril 1966, lors de l'examen des demandes de subventions annuelles de fonctionnement, les dossiers présentés par les dirigeants du Cercle d'Escrime et de Culture Physique TOUSSAINT, 6 Rue Nicolas Leblanc à Lille et par la Société Hippique Nationale - Cercle Militaire, I Rue Macquart à Lille, ont fait l'objet d'une demande d'enquête complémentaire.

Ces deux sociétés comptent respectivement 32 et 299 licenciés

La somme réservée pour les subventions de fonctionnement s'élève à 930 frs.

Le Comité propose de répartir ce solde de la manière suivante:

- Cercle d'Escrime et d'éducation physique TOUSSAINT	180 frs
- Société Hippique Nationale	750 frs

-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X

QUESTIONS DIVERSES

M. SERGEANT signale que le prochain congrès national de l'Association des médaillés de la Jeunesse et des Sports se déroulera à Lille en Mai 1967. 200 délégués nationaux participeront aux débats et M. SERGEANT, chargé de l'organisation de cette importante manifestation a l'intention de solliciter l'aide financière de la Ville.

M. LUSSIEZ estime que cette demande ne relève pas de la compétence de l'Office Municipal des Sports.

-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X

M. DERVILLE s'inquiète de la façon dont les subventions sont accordées par l'Office Franco-Allemand, aux Sociétés Sportives françaises recevant des clubs allemands. M. JUREN donne tous apaisements à M. DERVILLE et indique de quelle manière les demandes doivent être formulées.

-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 H 45

Le Directeur Administratif des
services de la 4ème Direction,

J. BACQUART

L'Adjoint aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports,

J. LUSSIEZ

MAIRIE DE LILLE
4ème Direction
4ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité du 29 Septembre 1967

PROCES-VERBAL

Le Comité de l'Office Municipal des Sports s'est réuni le vendredi 29 septembre 1967 à 18 h 30, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint délégué aux Sports.

Etaient présents: MM. Hutin et Raman, Inspecteurs départementaux de la Jeunesse et des Sports, représentant M. Solal, Directeur de ce service.
Berteau - Cailliau - Courmont -
Dassonville - Derville - Dubus -
Everard - Lantoine - Dr Parmentier -
Pontié - Sergeant - Thieffry -
Vandeputte - Verriest - Villot -
Vraux.

Etaient excusés: MM. Donnay - Garbil - Van Wolput.

Assistaient également à la réunion:

MM. Bacquart - Directeur administratif des services de
la 4ème Direction
Degand - Chef du Bureau des Sports
Foucart - Secrétaire Administratif

En ouvrant la séance, le Président remercie MM. HUTIN et RAMAN de leur participation aux travaux du Comité.

Au nom de l'Assemblée, il présente ses condoléances à M. CAILLIAU qui vient de perdre son épouse et formule des vœux de complet rétablissement à M. GARBIL dont l'état de santé, gravement compromis au cours des vacances, s'améliore actuellement.

M. LUSSIEZ tient à rappeler les consignes à observer par les responsables des sociétés sportives pour le dépôt des demandes de subventions d'organisation et de fonctionnement.

.....

Procès-verbal de la réunion du 27 Octobre 1966

Connaissance est donnée des bilans des quatre manifestations sportives dont les prévisions avaient, seules, été soumises au Comité.

Les membres présents se déclarent satisfaits et adoptent le procès-verbal sans observation.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

I.- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX SOCIETES SPORTIVES AMATEURS POUR L'ANNEE 1967.

Le Président informe le Comité qu'au cours de sa réunion du 8 septembre 1967, la Commission des sports et de l'éducation physique a proposé de répartir comme suit le crédit de 90.000 frs à allouer aux sociétés sportives amateurs pour l'année 1967:

- Cotisation à la Fédération Nationale des Offices Municipaux de Sports	450.-
- Subventions de fonctionnement	59.550.-
- Subventions d'organisation	30.000.-

Il est précisé que les subventions de fonctionnement ont été calculées d'après la méthode des coefficients, variables selon les disciplines sportives pratiquées, la valeur du point étant de 3 frs cette année, soit en augmentation de 0,50 frs, par rapport à l'année dernière.

Le Président espère que cette augmentation sera beaucoup plus importante en 1968, une dotation complémentaire ayant été sollicitée au bénéfice du sport amateur par la Commission des sports et de l'éducation physique.

Après examen des dossiers, le Comité propose de répartir les subventions annuelles de fonctionnement de la manière suivante:

a - SOCIETES SPORTIVES LILLOISES

Association sportive bouliste fivoise	120.-
Boule sportive de l'Esplanade	195.-
Amicale H.B.M. du Faubourg de Béthune	120.-
Boule sportive de Moulins-Lille	260.-
Club bouliste des Bois-Blancs	50.-
Tennis Club Lillois	450.-
Tir à l'arc l'Ancienne Alliance	195.-
Boxing Club des Flandres	255.-
Etoile Cycliste lilloise	200.-
Foyer des Jeunes Painlevé-Malot	390.-

A reporter	2.235.-

.....

	Report	2.235.-
Club Municipal "Les Lutteurs Lillois"		400.-
Club Sous-marin du Nord		820.-
Cercle d'Escrime Toussaint		210.-
Sté Hippique Nationale		1.500.-
Union Sportive "La Louvière"		730.-
Sté de Tir et d'Education Physique des Sapeurs Pompiers		270.-
Association Sportive de la Police de Lille		520.-
Stade Olympique des Sourds et Muets de Lille		255.-
Union Nautique de Lille		900.-
Sté de Gymnastique "La Saint-Maurice-Fives"		1.500.-
Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune"		1.700.-
C.O.S. "Les Nageurs Lillois"		310.-
	TOTAL	II.350.-
		=====

b - GROUPEMENTS OMNI-SPORTS

A.S.P.T.T.	4.300.-
L.U.C.	4.400.-
L.O.S.C.	2.000.-
O.S.F.	1.700.-

	TOTAL
	12.400.-
	=====

c - FEDERATIONS N'AYANT PAS RECU DE DELEGATION DE POUVOIRS

Union Sportive Travailleuse (U.S.T.)	4.200.-
Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.)	800.-
Union Française des Oeuvres laïques et d'éducation physique (U.F.O.L.E.P.)	12.200.-

	TOTAL
	17.200.-
	=====

d - FEDERATIONS SCOLAIRES

A.S.S.U.	9.200.-
U.S.E.P.	5.400.-
U.G.S.E.L.	4.000.-

	TOTAL
	18.600.-
	=====

RECAPITULATION

1.- Sociétés sportives lilloises	II.350.-
2.- Groupements Omni-Sports	12.400.-
3.- Fédérations n'ayant pas reçu de délégation de pouvoirs	17.200.-
4.- Fédérations scolaires	18.600.-

	TOTAL
	59.550.-
	=====

II.- SUBVENTIONS D'ORGANISATION

Les demandes présentées font l'objet des propositions suivantes:

ETOILE CYCLISTE LILLOISE

Cette société a organisé le cyclo-cross dénommé Grand Prix Marcel Bertrand, le 8 janvier, sur les pistes du Bois de la Deûle

Le Comité propose l'octroi d'une subvention de 1.000 frs

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

Pour le 20ème anniversaire de sa fondation, deux tournois ont été organisés les 14 et 18 janvier, avec la participation des cadets et juniors de l'Ile de France, de la Lorraine et de l'Alsace.

Le Comité émet un avis favorable à une subvention de 2.000 frs

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Le 26 Février, le 13ème Cross populaire a été organisé aux abords du Stade Grimonprez, avec la participation des groupements du Nord et du Pas de Calais.

Avis favorable pour l'octroi d'une subvention de 4.000 frs

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Cette société a organisé, les 26 février et 23 avril, deux réunions groupant des clubs belges, hollandais, ainsi que des sociétés régionales.

Le Comité propose une subvention de 2.200 frs.

CERCLE MUNICIPAL "LES LUTTEURS LILLOIS"

Le 12 mars s'est déroulée, à la salle de la Marbrerie, une rencontre Flandre-Bourgogne.

Avis favorable du Comité pour une subvention de 600 frs.

ASSOCIATION SPORTIVE DES AMICALES LAIQUES

Une compétition de gymnastique féminine, s'est déroulée le 26 mars, entre les gymnastes lilloises et celles de KAMEN (Wesphalie)

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 1.000 frs.

FOYER DES JEUNES PAINLEVE-MAILOT

Un tournoi annuel de Hand-Ball a été mis sur pied le 4 mai, avec la participation de deux sociétés belges et de six clubs régionaux

Le Comité propose une subvention de 1.200 frs.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.

Deux tournois de football se sont déroulés au Stade Roger Salengro, les 26 mars, 21 et 28 mai, mettant aux prises les équipes de ce groupement avec celles d'Amiens et de Dunkerque.

Avis favorable pour une subvention de 1.000 frs.

LILLE-OLYMPIQUE-SPORTING-CLUB (Section Volley-Ball)

Le 21 mai, une rencontre internationale s'est déroulée en la Salle Jean Zay avec la participation d'équipes belges.

Le Comité émet un avis favorable à une subvention de 900 frs

ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.

Les 26 et 27 Avril, se sont déroulés les championnats de gymnastique universitaire entre les diverses académies de France.

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 2.000 frs.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Un gala franco-belge s'est déroulé le 28 mai à la piscine municipale du boulevard de la Liberté avec la participation des clubs de Roubaix, Mouscron et Bruxelles.

Avis favorable pour une subvention de 800 frs.

UNION NAUTIQUE DE LILLE

Comme chaque année, les régates internationales ont été organisées sur le plan d'eau du Port fluvial avec la participation des clubs de Gand, Ostende, Bruges et Tournai, ainsi que des sociétés nordistes.

Pour cette manifestation qui a eu lieu le 2 juillet, le Comité est d'accord pour une subvention de 3.500 frs.

ETOILE CYCLISTE LILLOISE

Le 10 septembre, le grand prix Julien LAGACHE s'est déroulé dans le quartier Vauban avec la participation de 45 concurrents inscrits dans les clubs appartenant à la Ligue des Flandres.

Le Comité propose une subvention de 800 frs.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. DE LILLE

Une rencontre internationale omni-sports a été organisée le 20 septembre, au stade Jean BOUIN avec la participation des équipes de NAMUR.

Avis favorable pour une subvention de 400 frs.

.....

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME

Le 17 septembre, une compétition internationale s'est disputée au Stade Félix GRIMONPREZ entre les équipes des Flandres, de Hollande et de Belgique.

Une subvention de 1.900 frs est proposée.

Une somme de 23.300 frs a donc ainsi été répartie et le Président indique que le solde, soit 6.700 frs, lui paraît suffisant pour faire face aux demandes qui seront prochainement présentées et notamment par:

- La Fédération Française d'Athlétisme
- L'Union Nautique
- Le C.O.S. "Les Nageurs Lillois"
- La Ligue d'Escrime de l'Académie de Lille
- Le Cerfle nautique "Les Pupilles de Neptune."

qui pourraient, pour l'organisation de leurs manifestations, se voir attribuer des subventions d'un montant respectif de 2.200 frs - 1.500 frs - 1.000 frs - 1.000 frs - 1.000 frs.

Avis favorable du Comité auquel les bilans seront présentés ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Directeur Administratif des
services de la 4ème Direction,

J. BACQUART

L'Adjoint aux Sports
Président de l'Office Municipal
des Sports,

J. LUSSIEZ

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité du 19 septembre 1968

PROCES-VERBAL



Le Comité de l'Office municipal des Sports s'est réuni le jeudi 19 septembre 1968 à 18 H 30, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint délégué aux Sports.

Etaient présents : MM. RAMAND, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, représentant M. SOLAL, Directeur de ce service, BERTEAU, COURMONT, DERVILLE, DUBUS, GARBIL, MARIE, PONTIE, SERGEANT, THIEFFRY, VERRIEST, VILLOT.

Etaient excusés : MM. CAILLIAU, Dr PARMENTIER, VANDEPUTTE, VRAUX.

Assistaient également à la réunion :

MM. BACQUART, Directeur administratif des services de la 4e Direction
DEGAND, Chef du Bureau des Sports
ROBBE, Moniteur Chef du Bureau des Sports
FOUCART, Secrétaire administratif.

* * *

En ouvrant la séance, le Président remercie M. RAMAND de sa présence et de sa participation aux travaux du Comité.

Il évoque le souvenir de M. EVERARD, membre du Comité, décédé récemment et salue la présence de M. Roger MARIE, Secrétaire de la Ligue du Nord de Football.

* * *

Le procès verbal de la réunion du 29 septembre 1967 est adopté sans observation.

* * *

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX SOCIETES SPORTIVES AMATEURS POUR L'ANNEE 1968.

Le Président informe les membres du Comité du relèvement substantiel du crédit réservé aux subventions qui s'élève à 190 000 francs pour cette année.

Ce crédit devrait se répartir comme suit :

- Cotisation annuelle de la Fédération Nationale des Offices Municipaux de sports	450
- Subventions de fonctionnement	119 550
- Subventions d'organisation	70 000
Total	190 000 Frs

Les subventions de fonctionnement ont été calculées d'après la méthode des coefficients, variables selon les disciplines sportives pratiquées, la valeur du point étant de 5,25 F cette année, soit en augmentation de 2,25 F par rapport à l'année dernière.

.../...

Après examen des dossiers, le Comité propose de répartir les subventions annuelles de fonctionnement de la manière suivante :

a - SOCIETES SPORTIVES LILLOISES

Amicale des HBM du Fg de Béthune	158
Association sportive Bouliste Fivoise	147
Boule Ferrée Lilloise	131
Boule sportive de l'Esplanade	305
Boule sportive de Moulins-Lille	389
La Pétanque Lilloise	231
Les Archers de l'Ancienne Alliance	378
Canoé Club Lillois	52
Nord-Para-Club	940
Cercle d'escrime et d'E.P. Toussaint	567
Cercle St Louis Sports	231
Club sous-marin du Nord	1207
Etoile cycliste lilloise	215
Foyer des jeunes La Bruyère Malot Painlevé	1250
Association sportive Police de Lille	635
Racing Club Buisson Pellevoisin	483
Association sportive Tramways de Lille	242
Association sportive Sapeurs pompiers de Lille	672
Boxing Club des Flandres	483
C.M. "Les Lutteurs Lillois"	756
S.H.N. de Lille	2646
C.O.S. "Nageurs Lillois"	567
Les Pupilles de Neptune	2709
Sté de Gymnastique "La St Maurice Fives"	2536
Union Nautique de Lille	1495

TOTAL 19.425

b - GROUPEMENTS OMNI-SPORTS

L.O.S.C.	4.100
L.U.C.	11.200
A.S.P.T.T.	10.400
O.S.F.	3.500

TOTAL 29.200

c - FEDERATIONS N'AYANT PAS RECU DE DELEGATION DE POUVOIRS

U.S.T.	7.300
F.S.G.T.	800
U.F.O.L.E.P.	20.400

TOTAL 28.500

d - FEDERATIONS SCOLAIRES

A.S.S.U.	14.820
U.S.E.P.	13.925
U.G.S.E.L.	13.680

TOTAL 42.425

.../...

RECAPITULATION

1.- Sociétés sportives lilloises	19.425
2.- Groupements Omni-sports	29.200
3.- Fédérations affinitaires	28.500
4.- Fédérations scolaires	42.425
	<hr/>
TOTAL	119.550
	<hr/>

II - SUBVENTIONS D'ORGANISATION -

Les demandes présentées font l'objet des propositions suivantes :

ETOILE CYCLISTE LILLOISE

Cette société a organisé, le 28 janvier dans le bois de la Deûle, une compétition de cyclo-cross dénommée "Grand Prix Marcel BERTRAND".

Le Comité propose l'octroi d'une subvention de 1 800 francs.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

Le 31 janvier, un tournoi s'est déroulé entre une sélection des Flandres et l'équipe de la Légia de Varsovie.

Avis favorable du Comité pour une subvention de 1 800 francs.

Intervenant sur la participation d'équipes de Pologne, M. SERGEANT met en garde les membres du Comité sur les affirmations erronées d'un jumelage de la ville de Lille avec certaines villes polonaises. Le Comité prend acte.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE".

Cette société a organisé les 28 janvier, 28 avril et 23 mai, trois galas de natation groupant des clubs belges, hollandais, ainsi que des sociétés régionales.

Le Comité est d'accord pour une subvention de 2 800 francs.

LILLE UNIVERSITE CLUB - SECTION NATATION.

Le 28 janvier, cette société a mis sur pied une rencontre dénommée "Challenge du 1 500 mètres" avec la participation de clubs allemands et hollandais.

Avis favorable pour une subvention de 2 800 francs.

LILLE UNIVERSITE CLUB - Section HOCKEY.

Les 11 et 12 mai, un tournoi de hockey a été organisé avec la participation de plusieurs équipes bruxelloises.

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 1 800 francs.

LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY.

Une rencontre franco belge réservée aux scolaires s'est déroulée le 1er mai au Stade Universitaire.

Le Comité propose l'octroi d'une subvention de 1 100 francs.

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL.

Le 3 mars, cette fédération a organisé son 14e cross populaire avec la participation de groupements du Nord et du Pas de Calais.

Avis favorable pour une subvention de 3 500 francs.

.../...

CERCLE OUVRIER SPORTIF "LES NAGEURS LILLOIS".

Cette société a fait disputer les 23 et 24 mars, les épreuves du Challenge Saint Venant avec la participation d'équipes étrangères et régionales.

Le Comité est d'accord pour une subvention de 1 500 francs.

ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.

Sous l'égide de cette association, les finales nationales des Coupes de France universitaires sont déroulées les 5, 6 et 7 avril, pour la 1ère fois en France. Tous les sports collectifs étaient représentés.

Avis favorable pour l'octroi d'une subvention de 10 000 francs.

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AMICALE LITTRE.

Les 2 et 3 juin, cette société a fêté le 60e anniversaire de sa fondation en organisant un tournoi de tir.

Le Comité est d'accord pour un subside de 150 francs.

LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB.

Dans le cadre des fêtes du tricentenaire et en liaison avec la finale du tournoi des cadets, les dirigeants du L.O.S.C. ont organisé une rencontre de football avec Liège, le 15 avril.

Avis favorable pour accorder une subvention de 10 000 francs.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.

Comme chaque année le 1er mai, une journée omni-sports a été organisée avec la participation des sociétés belges et régionales.

Le Comité est d'accord pour une subvention de 1 700 francs.

ACADEMIE D'ESCRIME DE LILLE.

Les 30 avril et 1er mai, un tournoi d'escrime réservé aux maîtres d'armes français et belges a été organisé dans la Salle Debeyre à Lille.

Avis favorable pour un subside de 250 francs.

LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - SECTION TENNIS DE TABLE.

Une rencontre franco-allemande s'est déroulée les 29 et 30 juin avec la participation des meilleures raquettes régionales.

Le Comité émet un avis favorable pour l'octroi d'un subside de 220 F.

ETOILE CYCLISTE LILLOISE.

Le grand prix Julien LAGACHE s'est déroulé le 8 septembre dans le quartier de Vauban, avec la participation de 50 concurrents inscrits dans les Clubs appartenant à la ligue des Flandres.

Le Comité propose une subvention de 900 Francs.

COMPAGNIE D'ARC "JEANNE MAILLOTTE".

Cette société a participé à l'organisation les 31 août, 1 et 2 septembre de la Coupe de France et du Championnat d'Europe de tir à l'arc, dans les nouvelles installations du Bd Pierre de Coubertin et au Stade Ex GRIMONPREZ.

Le Comité est favorable à l'octroi d'une subvention de 1 500 francs.

III - RENCONTRES SPORTIVES DE LA SEMAINE FRANCO-BRITANNIQUE DU 12 AU 20 OCTOBRE 1968.

Sur l'invitation de M. LUSSIEZ, M. SERGEANT expose aux membres du Comité, le détail des diverses rencontres mises sur pied par ses soins avec la collaboration des membres de l'Union des Ligues et associations sportives du Nord.

Compte tenu des travaux en cours au Stade F. Grimonprez et à la Salle R. Salengro, des modifications sont prévues pour les matchs de hockey, de rugby et de boxe.

Voici le programme de ces rencontres :

- Samedi 12 octobre : Golf du Sart à Flers à 15 heures
Coupe franco-britannique
Stade municipal H. Jooris à 15 heures
Match de hockey entre sélection du Lincoln et entente Lilloise.
- Dimanche 13 octobre : Stade universitaire à 15 heures
Match de rugby entre Club Londres L.B.R.F.C. et sélection des Flandres
- Mercredi 16 octobre : Stade municipal H. Jooris à 20 heures
Match professionnel franco-britannique de football entre sélection de LEEDS et Entente nordiste
V.A. - LENS - LOSC
- Samedi 19 octobre : Palais des Sports de la Foire Commerciale, à 20 heures
Grand gala de boxe amateurs (10 combats de 3 rounds de 3 minutes) entre sélections du Yorkshire et des Flandres.
- Dimanche 20 octobre : Parking Javary à 15 heures
Slalom automobile
Match franco-britannique.

Le budget prévisionnel présenté par M. SERGEANT fait l'objet d'une discussion entre les membres du Comité.

Vu l'ampleur des manifestations prévues pour cette semaine commémorative, le comité émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 15 000 francs.

Une somme de 56 820 francs a donc ainsi été répartie et le solde de 13 180 francs apparaît suffisant pour faire face aux demandes qui seront prochainement présentées et notamment par :

- L'Union Nautique de Lille
- La Ligue d'Escrime de l'Académie de Lille
- La Ligue des Flandres d'athlétisme.

Le Comité est favorable à ces propositions.

IV - QUESTIONS DIVERSES.

M. SERGEANT demande des précisions sur l'importance des subventions accordées par l'Office Franco Allemand aux Ligues et associations sportives.

M. LUSSIEZ confirme que l'octroi de subventions d'organisation n'est jamais accordé aux sociétés se déplaçant à l'extérieur.

.../...

Il informe également le Comité qu'il a reçu une offre d'une maison parisienne pour l'édition d'un annuaire de l'O.M.S.

Le financement de cette plaquette serait assuré par cette société qui se chargerait de recueillir des contrats publicitaires sur la place.

M. LUSSIEZ signale qu'il n'a pas jugé utile de donner une suite favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 45.

Le Directeur administratif des
Services de la 4ème Direction

J. BACQUART

L'Adjoint aux Sports
Président de l'Office Municipal
des sports,

J. LUSSIEZ

4ème Direction
3ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité du 7 mai 1969

PROCES-VERBAL

Le Comité de l'Office municipal des Sports s'est réuni le mercredi 7 mai 1969 à 18 H 30, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint délégué aux Sports.

Etaient présents : MM. HUTIN, Inspecteur départemental de la Jeunesse, représentant de M. SOLAL, Directeur de ce Service.
BERTEAU, Dr DANETTE, DERVILLE, DUBUS, MARIE, PONTIE, THIEFFRY, VERRIEST, VILLOT, VRAUX.

Etaient excusés : MM. CAILLIAU, COURMONT, Dr PARMENTIER
RICHOUX, Secrétaire Général empêché,
Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint empêchée,
M. BACQUART, Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives, empêché.

Assiaient à la réunion :

MM. ROSSE, Chef du Bureau des Sports
ROBBE, Moniteur Chef d'Education Physique
Mme HERRENG, Rédactrice
M. FOUCART, Secrétaire administratif.

*
* *

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue à M. HUTIN, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, à M. ROSSE, Nouveau Chef du Bureau des Sports, ainsi qu'à Mme HERRENG, nommée récemment Rédactrice au même service.

*
* *

Le Président évoque ensuite, en termes élogieux, le souvenir de M. GARBIL et de M. SERGEANT, respectivement membres du Comité de l'O.M.S. depuis 1962 et 1949, tous deux décédés dernièrement, et souligne qu'à l'occasion de leurs funérailles, des gerbes de fleurs ont été offertes par la Ville. Une minute de silence est observée à la mémoire de ces deux disparus.

Le Président donne ensuite connaissance d'une correspondance reçue de M. Léon VANDEPUTTE, lequel fait connaître que pour diverses raisons, il a abandonné toute activité dans le domaine sportif et exprime ses regrets de devoir remettre sa démission. M. LUSSIEZ propose l'envoi d'une lettre à M. VANDEPUTTE, en témoignage de sympathie, pour l'aide précieuse qu'il a toujours apportée au sein des réunions du Comité de l'O.M.S. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

*
* *

.../...

Le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 1968 est adopté sans observation.

* * *

I - Cotisation à la Fédération Nationale des Offices Municipaux de Sports -

Comme chaque année, la Commission décide de répondre favorablement à l'appel de la Cotisation de la Ville de Lille à la Fédération Nationale des O.M.S., au titre de l'année 1969. Montant de la cotisation : 450 Frs.

II - Subventions de fonctionnement 1969 - Examen et avis -

Le Président donne communication à chacun des membres présents du tableau reproduit ci-après, comportant projet de répartition aux sociétés sportives des subventions de fonctionnement pour l'année 1969 et les invite à lui faire part de leurs observations.

Sur intervention de M. VERRIEST, il est décidé de procéder à la suppression de la subvention prévue en faveur du Lille Université Rowing-Club, société d'aviron, cette section faisant partie intégrante du L.U.C., groupement omni-sports, subventionné par ailleurs pour l'ensemble de ses activités sportives.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

ANNEE 1969

Nos	NOMS DES SOCIETES	Activités Sportives	Année 1968		Année 1969			
			Licenciés	Sommes	Licenciés	Points	Sommes	Observations
1	Boule spve de l'Esplanade	Boule ferrée	58	305	53	53	275	
2	Boule ferrée lilloise	d°	25	131	28	28	145	
3	Boule spve de Moulins-Lille	d°	74	389	67	67	350	
4	Boxing-Club Flandres	Boxe	46	483	34	68	355	
5	Club Sous-Marin du Nord	Plongée s/marine	115	1207	137	274	1435	
6	Etoile Cycliste lilloise	Cyclisme	20	215	20	40	210	
7	Foyer de jeunes La Bruyère Malot Painlevé	Hand-ball	119	1250	114	228	1190	
8	C.O.S. "Les nageurs lillois"	Natation	36	567	34	102	535	
9	Nord-Para-Club	Parachutisme	179	940	220	440	2310	
10	C.N. "Les Pupilles de Neptune"	Natation	172	2709	137	411	2155	
11	Sté gymnastique "La St Maurice Fives"	Gymnastique	161	2536	182	546	2865	
12	Salle d'Armes Toussaint	Escrime	54	567	58	116	610	
13	Sté Archers "l'Ancienne Alliance"	Tir à l'Arc	72	378	69	69	360	
14	A.S. des Sapeurs Pompiers	Volley-Haltérop.	64	672	37	74	385	
15	Cercle St Louis Sports	Tennis de table	22	231	27	54	280	
16	A.S. Police de Lille	Football-Volley	60	635	69	138	720	
17	A.S. Tramways de Lille	Football-haltérophilie	23	242	20	40	210	
18	Canoë-Club-Lillois	Canoë-Kayak	10	52	40	40	210	
19	Pétanque lilloise	Pétanque	44	231	60	60	315	
20	Entente sportive "La Louvière Pellevoisin"	Football	46	483	109	218	1140	

.../...

Nos	NOMS DES SOCIETES	Activités sportives	Année 1968		Année 1969		Observations
			Licenciés	Sommes	Licenciés	Points	
21	Union Nautique de Lille	Aviron	142	1495	152	304	1590
22	C.M. "Les Lutteurs Lillois"	Lutte	72	756	86	172	905
23	R.C. Bois Blancs	Football-Volley	-	-	65	130	680
24	Cie d'Arc "Jeanne Maillotte"	Tir à l'Arc	-	-	17	17	90
25	Sté Hippique Nale de Lille	Equitation	252	2646	252	252	1000
		Totaux :	1866	19120	2087	3941	20320
1	<u>Groupements Omni-Sports</u>						
	L.O.S.C.	Football	177	1860	148	296	
		Basket	82	860	61	122	
		Volley	57	600	61	122	
		Tennis de Table	29	380	26	52	
		Cyclisme	37	400	39	78	
		Totaux :	382	4100	335	670	3500
2	L.U.C.	Rugby	76	800	-	-	
		Athlétisme	52	540	51	153	
		Aviron	59	620	23	46	
		Basket	72	750	76	152	
		Equitation	45	470	72	144	
		Escrime	93	970	110	220	
		Volley	55	570	53	106	
		Hand-Ball	101	1060	103	206	
		Hockey	112	1170	128	256	
		Judo	136	1420	86	172	
		Natation	110	1150	159	477	
		Parachutisme	97	1010	88	176	
		Lawn tennis	64	670	85	170	
		Totaux :	1072	11200	1034	2278	1900
3	A.S.P.T.T.	Rugby	35	370	-	-	
		Football	39	410	145	290	
		Basket	115	1210	120	240	
		Volley	48	500	74	148	
		Hand-ball	12	130	14	28	
		Athlétisme	130	1360	173	519	
		Tennis de Table	40	420	45	90	
		Lawn tennis	213	2230	217	434	
		Haltérophilie	53	550	56	112	
		Boules-Pétanque	92	970	62	62	
		Cyclisme	34	360	9	18	
		Judo	180	1890	328	656	
		Totaux :	991	10400	1243	2597	13000

.....

N°s	NOMS DES SOCIETES	Activités sportives	Année 1968		Année 1969		
			licen- ciés	Sommes	Licen- ciés	Points	Sommes
	O.S.F.	Basket	60	630	33	66	
		Boxe	20	210	40	80	
		Football	160	1700	145	290	
		Lutte	60	630	55	110	
		Boule ferrée	30	330	32	32	
		Totaux :	330	3500	305	578	3000
	<u>Fédérations scolaires</u>						
	A.S.S.U.		2821	14820	2954	2954	15500
	U.S.E.P.		2655	13925	1958	1958	10270
	U.G.S.E.L.		2605	13680	2612	2612	13700
		Totaux :	8081	42425	7445	7445	39470
	<u>Fédérations Affinitaires</u>						
	U.S.T.		700	7300	700	1400	7350
	U.F.O.L.E.P.		1954	20400	2298	4596	24000
		Totaux :	2654	27700	2998	5996	31350
	<u>R E C A P I T U L A T I O N</u>						
	Sociétés lilloises		1866	19120	2087	3941	20320
	Sociétés omni-sports		2775	29200	2917	6123	31400
	Fédérations scolaires		8081	42425	7445	7445	39470
	Fédérations affinitaires		2729	28500	2998	5996	31350
		Total général :	15451	119245	15447	23505	122540

III - Remplacement des membres décédés -

Le Président donne lecture d'une lettre en date du 2 mai 1969 adressée par M. MONTAGNE au nom du Comité U.F.O.L.E.P. FOOTBALL, signalant que les membres de la Commission de cet organisme ont été amenés à reconsidérer la représentation des différentes disciplines sportives, au sein de l'O.M.S. Ils souhaitent que cette représentation soit confiée, dans chaque sport, à un membre d'une société locale, élu par les associations ayant leur siège dans notre ville.

Selon eux, cela permettrait aux membres de l'O.M.S. de connaître les suggestions de chaque discipline ainsi que les besoins des clubs lillois.

M. LUSSIEZ invite les membres de la Commission à lui donner leur avis sur cette question.

.../...

Un large débat s'ouvre alors sur cet important problème au cours duquel demandent successivement la parole :

M. VRAUX : ce dernier donne son accord quant à la proposition contenue dans la lettre de l'U.F.O.L.E.P., ci-dessus mentionnée. Il souligne l'intérêt tant pour l'O.M.S. que pour les sociétés locales d'avoir des représentants ayant une certaine connaissance des questions ayant trait à l'aménagement des installations sportives dans chaque discipline respective. Il préconise la désignation par voie d'élection au sein des groupements pratiquant le même sport.

M. PONTIE déclare que tout candidat doit avoir l'assentiment des clubs qu'il représente et fait part de son accord.

M. THIEFFRY est également d'avis que chaque représentant doit être proposé au cours d'une assemblée générale des sociétés locales et ce, pour chaque discipline, la proposition de l'U.F.O.L.E.P. reçoit aussi son agrément.

Après avoir fait l'historique de l'O.M.S. et donné lecture des procès-verbaux des deux dernières assemblées générales, le Président propose d'inviter chaque groupement à se réunir en assemblée générale en vue de procéder au renouvellement de son bureau, les dirigeants ainsi désignés devant être chargés d'élire leur délégué appelé à participer à une prochaine assemblée générale de l'O.M.S.

M. HUTIN apportant son point de vue dans ce débat fait connaître qu'il lui paraît nécessaire de provoquer une assemblée générale de l'O.M.S. car selon les informations qui lui ont été communiquées, les dirigeants de certains clubs lillois se sentent coupés de l'O.M.S. Il souligne que cette impression est surtout marquante pour les sociétés où les principaux responsables ont été remplacés, les nouveaux dirigeants ayant été insuffisamment informés par leurs prédécesseurs quant au fonctionnement de l'O.M.S.

Pour clore cette discussion, M. LUSSIEZ fait connaître aux membres du Comité qu'il leur soumettra un projet de désignation des délégués compte tenu des termes de son exposé repris ci-dessus, dès que l'étude à laquelle il doit être procédé, aura pu être effectuée par le bureau des sports.

*

* *

Questions diverses -

M. VERRIEST demande où en sont les travaux devant permettre l'utilisation de la piste de course à pied du Stade Félix Grimonprez.

M. LUSSIEZ donne les raisons pour lesquelles ce stade est inutilisable et annonce la visite très prochaine de ces installations par une commission chargée de se prononcer sur la réception définitive de la piste.

M. VERRIEST se montre satisfait de cette information.

Salle Roger Salengro -

M. BERTEAUX demande s'il est possible de prévoir une rencontre sportive internationale dans cette salle, en septembre prochain.

M. LUSSIEZ lui fait connaître que d'importants travaux de transformation de la dite salle ont été entrepris depuis le mois d'octobre 1968. Il ajoute qu'il est impossible actuellement de donner une date approximative de la fin de ces travaux.

* * *

Séance levée à 20 H 40.

Le Secrétaire de séance,

Le Président

P. ROSSE

J. LUSSIEZ

Direction des Affaires scolaires
culturelles et sportives

3ème Bureau

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité du 1er octobre 1969

PROCES-VERBAL



Le Comité de l'Office municipal des Sports s'est réuni le mercredi 1er octobre 1969 à 18 H 30, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint délégué aux Sports.

Etaient présents : MM. HAIE et RAMAN, Inspecteurs départementaux de la Jeunesse et des Sports, représentant M. SOLAL, Chef de ce service.
BERTEAU, CAILLIAU, MARIE, PONTIE, VERRIEST, VILLOT.

Etaient excusés : MM. COURMONT, DERVILLE, Dr PARMENTIER, VRAUX
M. RICHOUX, Secrétaire Général empêché
Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint, empêchée
M. BACQUART, Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives, empêché

Etaient absents : MM. DUBUS et THIEFFRY

Assistaient à la réunion :

MM. ROSSE, Chef du Bureau des Sports
ROBBE, Moniteur-Chef d'Education Physique
FOUCART, Secrétaire administratif
Mme HERRENG, Secrétaire de séance

*
* *

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue à M. RAMAN, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'à M. HAIE qui sera appelé prochainement à remplacer M. HUTIN, Inspecteur du même service.

*
* *

Procès-verbal de la réunion du 7 mai 1969

Adopté sans observation

*
* *

Subventions d'organisation 1969 - Examen - Avis -

Au cours de sa réunion du 4 juillet 1969, le Conseil Municipal a décidé d'allouer des subventions de fonctionnement aux sociétés sportives lilloises tout en réservant un reliquat soit 67 010 F pour satisfaire les demandes de subventions d'organisation.

Compte tenu du nombre de demandes enregistrées depuis le début de l'année 1969, les propositions ci-après sont soumises à l'approbation de la Commission, le total de la somme à répartir s'élevant à 40.400 F, le solde soit 26.610 F sera réservé aux fins d'examen des dossiers susceptibles de nous être adressés dans le courant du dernier trimestre de l'année 1969.

Subventions d'organisation - Année 1969 -

<u>Dates des manifestations</u>	<u>Groupements sportifs</u>	<u>Sommes proposées</u>
9 février	Etoile Cycliste Lilloise	
7 septembre	Grand Prix M. Bertrand	2 200
	Grand Prix J. Lagache	
11 janvier	Club municipal "Les Lutteurs Lillois"	1 300
	Championnat de France Inter-Comités	
2 mars	Comité départemental de la F.S.G.T.	4 500
	XVe grand cross populaire	
23 mars	Association sportive des P.T.T.	
6/7 avril	Critérium Régional de Marche	400
24/25 mai	Journées des jeunes footballeurs	400
	Critérium National P.T.T. football	1 400
23 mars	Pupilles de Neptune de Lille	
27 avril	Journée du souvenir J. Garbil	1 500
22 juin	Gala de printemps	800
	Gala international d'été	1 700
6 avril	A.S. des Amicales Laïques	
	Rencontre gymnastique Franco-allemande	2 500
27 avril	Lille-Université Club	
	Challenge de natation "1500 m du L.U.C."	2 300
3/4 mai	Lille-Université Club	
	Tournoi international de hockey sur gazon	1 700
8 mars	Omni-Sports-Fivois	
12 avril	Boules : Challenge Ville de Lille	200
	Championnat de France inter-Comités Lutte	1 000
24/25 mai	Stade Olympique des Sourds-Muets du Nord	
	Fêtes sportives du 45e anniversaire	600
25 mai	La Pétanque lilloise	
	Championnat du Nord catégorie Seniors-Juniors	400
8 juin	Boule sportive de Moulins-Lille	
	Concours international de propagande	3 500
22 juin	Foyer de Jeunes La Bruyère Malot Painlevé	
	3e coupe de la Ville de Lille - Hand-Ball	1 500
8 juin	Union Nautique de Lille	
	Régates de Lille	2 500
31 mai-1er juin	Ligue du Nord de Football	
7 au 12 avril	Rencontre franco-britannique	3 000
	Journées des jeunes	3 000
12 avril	C.O.S. "Les Nageurs Lillois"	
	30e anniversaire du Challenge Ch. St Venant	4 000
	TOTAL	40 400
		=====

Questions diverses -

Piscines et bassins de natation - Information -

Monsieur l'Adjoint LUSSIEZ informe les membres du comité que l'inscription au Vème plan dans le cadre de la 2ème loi programme d'équipement sportif conditionne actuellement l'attribution de subventions pour la construction de piscines.

Compte tenu de l'importance du complexe de l'Avenue Marx Dormoy, aucune autre piscine n'a été reprise au plan en ce qui concerne la Ville de Lille.

Un concours est ouvert entre architectes et entreprises en vue de l'établissement de projets-type de petits bassins d'apprentissage basés sur le critère économique et dont le prix de revient n'est pas fixé.

Selon des informations émanant du Ministère de la Jeunesse et des Sports, 50 piscines pourraient être attribuées en France dont 3 dans le Département du Nord, dans des délais difficiles toutefois à apprécier.

A l'heure actuelle, il semble donc que le financement de tels bassins serait entièrement à la charge de la Municipalité.

*
* *

Monsieur VERRIEST demande à quel point en sont les travaux devant permettre l'utilisation de la piste d'athlétisme du Stade Félix Grimonprez.

Monsieur LUSSIEZ annonce que la réception provisoire doit avoir lieu le mardi 7 octobre 1969.

*
* *

Salle du Palais Rameau - Information

Suite à la décision prise par l'Administration municipale tendant à mettre la salle du Palais Rameau à la disposition des sociétés sportives et des groupements scolaires, M. l'Adjoint LUSSIEZ fait connaître que l'aménagement de cette salle est en cours, en vue de son utilisation pour les disciplines suivantes : basket, volley-ball, et tennis de table.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 45.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

N. HERRENG

J. LUSSIEZ

M A I R I E D E L I L L E

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité du 10 décembre 1969

PROCES-VERBAL

Le Comité de l'office municipal des sports s'est réuni à l'Hôtel de Ville, le mercredi 10 décembre 1969, à 18 H 30, sous la présidence de M. R. ALLARD, Adjoint délégué à l'Education Physique et aux Sports.

Etaient présents : M. HAIE, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, représentant M. SOLAL, Directeur de ce service.
MM. DERVILLE, DUBUS, THIEFFRY, VERRIEST, VRAUX.

Etaient excusés : MM. BERTEAU, CAILLIAU, COURMONT, MARIE, PONTIE, VILLOT
M. RICHOUX, Secrétaire Général empêché
Mlle INGLBERT, Secrétaire Général Adjoint, empêchée

Assistaient à la réunion : MM. BACQUART, Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives
ROSSE, Chef du Bureau des Sports
ROBBE, Moniteur-Chef d'Education Physique
FOUCART, Secrétaire administratif

Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice

*
* * *

En ouvrant la séance, M. ALLARD, nouvel Adjoint aux Sports, exprime son plaisir de pouvoir travailler avec les membres de l'O.M.S.

Il excuse son collègue, M. LUSSIEZ, actuellement souffrant, et présente au nom du Comité de l'O.M.S. ses vœux de prompt rétablissement. Il se réserve de relever les mérites de son collègue, lors de la prochaine réunion de l'O.M.S.

M. ALLARD porte ensuite à la connaissance des commissaires que lors des prochaines inaugurations d'installations sportives, les manifestations seront encore placées sous la présidence de M. LUSSIEZ, étant donné que les projets ont été présentés alors qu'il était Adjoint à l'Education Physique et aux Sports.

*
* * *

Procès-verbal de la réunion du 1er octobre 1969

Adopté sans observation.

*
* * *

.../...

Subventions d'organisation 1969 - Attributions complémentaires

M. ALLARD donne communication a chacun des membres présents du tableau reproduit ci-après, comportant projet de répartition aux sociétés sportives des subventions d'organisation 1969 (attributions complémentaires) et les invite a lui faire part de leurs remarques.

SUBVENTIONS D'ORGANISATION - ATTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES

<u>DATES DES MANIFESTATIONS</u>	<u>GROUPEMENTS SPORTIFS</u>	<u>SUBVENTIONS PROPOSEES</u>
13 au 15/6/1969	Rencontre L.O.S.C. - Alsdorf (Allemagne) Tennis de table	500,— F
11, 14, 17 et 18/6/1969	Association sportive - Ecole Berthelot - Lendit	2.200,— F
9/11/1969	Ligue d'escrime de l'Académie de Lille Coupe Ville de Lille	2.000,— F
20/11/1969	Ligue des Flandres de volley-ball Flandres-Belgique	3.000,— F
14/12/1969	Association des Parents d'Elèves des Lycées de Lille Challenge Duthoit (Escrime)	2.000,— F
Décembre	C.O.S. "Les nageurs Lillois" Fête d'Hiver	2.000,— F
	TOTAL :	<u>11.700,— F</u>

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité

M. ALLARD demande que pour toute nouvelle manifestation, un compte rendu soit établi et adressé au Service des Sports, afin que les difficultés pouvant surgir lors d'une organisation, puissent être étudiées pour y porter remède.

Les membres remercient M. ALLARD de cette initiative.

*
* * *

QUESTIONS DIVERSES -

Assises locales, départementales et régionales de l'Education Physique du sport et activités de pleine nature.

M. ALLARD donne lecture d'une lettre de M. SURMONT, délégué régional de l'U.F.O.L.E.P., relative à la mise sur pied des Assises locales, départementales et régionales de l'éducation physique, du sport et des activités de pleine nature.

.../...

Toutes les informations concernant ces assises se trouvent insérées dans "Sport municipal", revue publiée par la Fédération nationale de l'O.M.S.

Vu l'intérêt de ces manifestations et l'ampleur qu'elles prendraient, M. ALLARD propose d'attirer l'attention du Conseil Général et informe les membres que la Ville de Lille est toute disposée à mettre ses installations, voire son personnel, à la disposition des organisateurs.

M. VRAUX estime que tous les Présidents d'associations devraient être invités à participer à ce colloque et pense que l'office municipal des sports de Lille doit en être le promoteur.

La liste des O.M.S. du département sera fournie par le Service départemental de la Jeunesse et des Sports de façon que les membres puissent être contactés et soient invités à apporter leur participation.

M. ALLARD demande donc à M. VRAUX d'accepter la présidence d'un groupe qui élaborera un plan de travail, l'appui technique et administratif de la Ville lui étant assuré et le poste de Commissaire Général confié à M. ROBBE. M. VRAUX accepte cette mission.

Ce groupe pourrait se réunir dès la 1ère quinzaine de janvier, dans le Cabinet de M. BACQUART, Directeur des affaires scolaires, culturelles et sportives.

Une réunion plénière se déroulerait au début du mois de mars.

Les membres de l'O.M.S. adoptent les mesures envisagées par le Président.

- - - - -

M. HAIE, Inspecteur, fait connaître à M. ALLARD que M. SOLAL, Chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports, a manifesté le désir de le rencontrer afin de procéder à un large échange de vues sur tous les problèmes existants à Lille en matière d'éducation physique et de sports.

M. ALLARD se déclare très heureux de l'idée émise par M. SOLAL et demande à M. HAIE de lui donner quelques dates pour prendre rendez-vous.

- - - - -

Terrains de jeux de la Porte d'Ypres

M. VERRIEST fait part de son inquiétude quant à la suppression de la plaine de jeux de la Porte d'Ypres, pour permettre le passage du boulevard périphérique.

M. BACQUART lui signale que les Services juridique et immobilier de la Mairie ont été invités à rechercher des terrains de remplacement. Il a par ailleurs été demandé que la prise de possession des terrains n'intervienne pas avant la fin de la saison de football, soit fin mai 1970.

- - - - -

Salle du Palais Rameau

M. DERVILLE demande si la salle du Palais Rameau peut être utilisée pour des manifestations sportives.

.../....

M. ROBBE informe les membres que la salle est rénovée et qu'elle pourra être, exceptionnellement, mise à la disposition des associations sportives qui ont intérêt à en faire la demande au Service des Prêts de salles, le plus tôt possible, car il s'agit d'une salle polyvalente. Un calendrier d'utilisation devra donc être établi par les responsables de clubs et soumis au service intéressé.

Le Service des Sports est chargé de se renseigner pour connaître le mode de location envisagé.

L'information sera communiquée aux membres de l'O.M.S.

Piscine Olympique Marx Dormoy

M. ALLARD donne quelques explications quant au mode de construction de cette piscine qui nécessite des délais qui peuvent paraître importants.

Tous les détails techniques seront fournis aux membres dans une information ultérieure.

Stade Félix Grimonprez

M. ROBBE signale que la réception provisoire de la piste d'athlétisme du stade Grimonprez a eu lieu le 31 octobre dernier.

L'année prochaine, des rencontres d'athlétisme pourront donc s'y dérouler.

Les membres enregistrent cette information avec satisfaction.

L.O.S.C.

M. ALLARD fait part aux membres de l'O.M.S. de la mission d'information qui lui a été confiée par M. le Maire, au sujet de la renaissance de la section professionnelle de football.

Lettre trimestrielle d'information

L'opportunité d'une semblable parution est à envisager afin que chacun se sente concerné par les projets, leur évolution, leur coût, les difficultés rencontrées.

*

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 50.

*

* * *

La Secrétaire de séance,

Le Directeur des Affaires
scolaires, culturelles et
sportives,

Le Président,

N. HERRENG

J. BACQUART

R. ALLARD

MAIRIE DE LILLE

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU MARDI 28 AVRIL 1970

Le mardi 28 Avril 1970, à 18 h 30, dans la salle du Cabinet des Adjointes, s'est tenue la réunion du Comité de l'Office municipal des sports, sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint délégué à l'Education physique et aux Sports.

Etaient présents :

M. SOLAL, Chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports
M. HAIE, Inspecteur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports
Mlle ANDRUSYSZYN - MM. BERTEAU - CAILLIAU - DENEL - DEQUEKER - DERVILLE -
DUBUS - HEMBERT - JADEM - LICHTENSTEIN - MARIE - PONTIE - SURMONT - THIEFFRY -
VRAUX.

Etaient excusés :

M. le Docteur PARMENTIER - MM. CREPIN - VALNOIR - VERRIEST.

Assistaient à la réunion :

M. BOUTILLEUX - Conseiller municipal
M. DASSONVILLE - Conseiller municipal
Mme DESCAMPS - Conseiller municipal
Membres de la Commission municipale de l'Education physique et des Sports.
Mlle INGLEBERT - Secrétaire général adjoint de la Mairie
M. BACQUART - Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives
M. ROSSE - Chef du Service des Sports
M. ROBBE - Moniteur-Chef
M. FOUCART - Secrétaire administratif
Secrétaire de séance : Mme HERRENG - Rédactrice

*
* *
*

M. ALLARD ouvre la séance en saluant M. SOLAL, Chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports et M. HAIE, Inspecteur du même service. Il les remercie de leur présence à cette réunion.

M. ALLARD donne lecture du procès-verbal de la réunion du 12 Avril dans lequel il est repris le rôle de l'Office municipal des Sports.

"L'O.M.S. est un organisme consultatif mais à large action délibérative.

M. ALLARD estime qu'il faut en élargir la composition et qu'il faut le pourvoir de hautes autorités du sport.

Il pense qu'il faut retenir le principe d'un organisme qui s'inspire de la loi de 1901 mais non déclaré, ce qui éviterait les suites qui en découlent.

L'O.M.S. tiendrait une assemblée générale annuelle, le Conseil d'Administration pourrait réunir 50 membres qui désigneraient les membres du bureau."

La discussion qui avait suivi laissait apparaître qu'il était prématuré de voter pour le nouveau Conseil d'Administration.

M. ALLARD pense que ce Conseil devrait être composé de membres de droit, de personnes qualifiées et de membres élus.

Les membres de droit seraient les membres de la Commission de l'Education physique et des Sports, qui sont des élus municipaux, et qui pourraient par là-même s'imprégner des besoins des milieux sportifs.

Un représentant du Service de la Jeunesse et des Sports : M. SOLAL ou l'un de ses Inspecteurs; l'Inspecteur départemental coordonnateur de l'Education Nationale : M. FACHE seraient présents à ce titre; quant aux personnes qualifiées, il s'agirait de faire participer des représentants des ligues ou des comités régionaux. Il est naturel que si la Ville a l'intention d'organiser une manifestation sportive, elle fasse appel à une personne qualifiée qui la fera bénéficier de sa compétence.

Enfin, les membres élus qui seront les délégués des clubs lillois.

M. ALLARD reçoit l'accord de l'assemblée pour sa proposition des membres de droit.

M. SOLAL ajoute qu'il serait souhaitable qu'un représentant des Chefs d'établissement du second degré fasse partie du Conseil d'Administration de l'O.M.S. puisqu'il est question d'utiliser les installations sportives de ces établissements.

M. DENEL estime que le Comité de gestion des installations universitaires devrait être représenté également.

M. SOLAL pense que M. COLIN, qui est le délégué départemental de l'A.S.S.U., pourrait siéger à l'O.M.S.

La représentation des membres de droit étant acquise, M. ALLARD demande l'avis de l'assistance sur la proposition relative aux personnes qualifiées.

Il en ressort que ces personnes devraient être élues lors de l'assemblée générale qui est souveraine.

De toute façon, lorsque le Conseil d'Administration aura un problème d'ordre technique à résoudre, il fera appel à des représentants de ligues qui ont une grande expérience en matière de sport.

Ces personnes seraient appelées à siéger à l'O.M.S. en fonction de l'ordre du jour.

Quant aux membres élus, le problème se pose pour le nombre.

M. ROBBE suggère que les clubs fassent acte d'adhésion à l'O.M.S.

Cette procédure éliminerait les associations qui ne s'intéressent pas à l'action de l'Office Municipal des Sports.

Cette suggestion est retenue.

Les clubs seront donc invités à adhérer à l'O.M.S. Ensuite, il faudra faire appel aux candidatures des membres qui composeront le Conseil

d'Administration, à condition que ceux-ci soient licenciés dans un club local.

Une discussion s'engage alors afin de déterminer s'il est nécessaire que les candidats soient seulement licenciés dans un club lillois ou s'ils doivent également habiter Lille.

M. VRAUX pense qu'il faut élaborer des statuts et que ces derniers doivent être votés en assemblée générale après qu'ils aient été approuvés.

L'assemblée est de cet avis.

Les statuts de l'O.M.S. s'inspireront des statuts-types élaborés par la Fédération nationale des O.M.S.

Le projet des statuts sera étudié par le Service des Sports qui se chargera de l'expédition aux membres du Conseil d'Administration actuel.

Ensuite les statuts seront adressés à tous les clubs locaux en même temps que la formule d'adhésion.

Les chiffres suivants sont retenus pour la composition du prochain Conseil d'Administration :

- 21 membres élus - 8 membres de la Commission de l'Education physique et des Sports - l'Inspecteur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports - l'Inspecteur départemental coordonnateur de l'Education nationale - le représentant des Chefs d'établissement du second degré.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

La Secrétaire de séance,

N. HERRENG.

Le Président,

Raymond ALLARD.

Direction des Affaires
scolaires, culturelles
et sportives

3ème Bureau



Office Municipal des Sports

Réunion du Comité du 13 mai 1970

Procès-verbal

Les membres du Comité de l'Office municipal des Sports se sont réunis le mercredi 13 mai 1970, à 18 heures, dans la salle du Cabinet des Adjoints de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint délégué à l'éducation physique et aux sports.

Etaient présents :

M. HAIE, Inspecteur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports
MM. BERTEAU, CAILLIAU, DUBUS, MARIE, PONTIE, VERRIEST, VRAUX.

Etaient excusés :

M. le Docteur PARMENTIER
MM. DERVILLE et THIEFFRY

Assistaient à la réunion :

Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint de la Mairie
M. ROSSE, Chef du Service des Sports
M. ROBBE, Moniteur-Chef
M. FOU CART, Secrétaire administratif
Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice

*

* *

M. ALLARD ouvre la séance en saluant M. HAIE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint de la Mairie. Il les remercie de leur présence à cette réunion.

Le but de la séance étant l'examen du projet de statuts de l'O.M.S., un exemplaire de ce document est remis aux membres.

M. ROSSE procède à la lecture du projet, article par article.

Une discussion générale s'engage alors et après quelques modifications, le statut, ci-joint, est approuvé à l'unanimité.

Le Service des Sports est chargé d'établir également un règlement intérieur qui sera adressé à tous les clubs lillois en même temps que les statuts.

Les associations devront, si tel est leur désir, faire acte d'adhésion à l'O.M.S. par l'intermédiaire de l'imprimé annexé. La date du mercredi 24 juin est retenue pour la convocation de l'assemblée générale. Celle-ci se déroulera au Palais Rameau, à 18 H 30.

.../...

Avant de lever la séance, M. ALLARD donne quelques informations.

La Ville de Lille a été sélectionnée par l'O.R.T.F. pour participer à "Jeux sans Frontières".

Le tirage au sort a désigné comme lieu de rencontre, la Ville de NAMUR, le 8 juillet prochain.

25 jeunes gens de la Ville ou de la région, dont 8 filles, se rendront à NAMUR.

M. ROBBE signale que le Service des Ponts et Chaussées a averti le Service des Sports que les travaux de construction de la bretelle reliant le boulevard périphérique Nord à l'Esplanade, commenceront le mardi 19 mai 1970.

Les terrains de sports de la Porte d'Ypres seront donc supprimés à partir de cette date. L'information sera portée à la connaissance des clubs utilisateurs.

M. VERRIEST demande si la Ville a pensé à remplacer ces terrains qui étaient bien utiles pour les footballeurs et les universitaires.

Mlle INGLEBERT précise que le Conseil d'Administration a été saisi de cet important problème et que des terrains sont recherchés dans la banlieue lilloise.

Deux terrains seront aménagés à Marquette par le Service des Espaces Verts.

D'autre part, un terrain de football en rotgrand est programmé. Il est situé rue de Londres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

N. HERRENG

Raymond ALLARD

MAIRIE DE LILLE

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Comité de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunion, Cabinet des Adjoints, le mercredi 10 juin 1970, à 18 H 30 précises.

ORDRE DU JOUR

- Demandes de subvention de fonctionnement.
- Demandes de subvention d'organisation (1ère partie)
- Edition d'un annuaire de l'O.M.S.
- Questions diverses

Hôtel de Ville, le 4 juin 1970

L'Adjoint délégué
à l'éducation physique et aux Sports,
Président de l'O.M.S.

Raymond ALLARD

M A I R I E D E L I L L E

Direction des Affaires
scolaires, culturelles et sportives

3ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

REUNION DU COMITE DU 10 JUIN 1970

PROCES-VERBAL

Les membres du Comité de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le mercredi 10 juin 1970, à 18 H 30, dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint délégué à l'Education Physique et aux Sports.

Etaient présents :

M. HAIE, Inspecteur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports
MM. DUBUS, MARIE, PONTIE, THIEFFRY, VERRIEST, VRAUX.

Etaient excusés :

MM. BERTEAU, CAILLIAU, Dr PARMENTIER

Assistaient à la réunion :

Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint de la Mairie
M. BACQUART, Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives
M. ROSSE, Chef du Bureau des Sports
M. ROBBE, Moniteur-Chef d'Education Physique
M. FOUCART, Secrétaire administratif
Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - ANNEE 1970 - EXAMEN - AVIS

M. ALLARD ouvre la séance et demande aux membres de lui communiquer leurs remarques éventuelles sur le tableau des subventions de fonctionnement qui leur a été soumis.

M. MARIE souhaite connaître le critère retenu pour le calcul des subventions.

M. ROSSE précise que le coefficient 3 est appliqué pour les sports dits de base : natation - gymnastique - athlétisme - les coefficients 2 et 1 pour les autres sports.

Les membres émettent le vœu suivant : application du même coefficient pour tous les sports. Ce vœu étant adopté à l'unanimité, les subventions de fonctionnement seront calculées sur la même base en 1971.

En outre, M. HAIE estime qu'il faut tenir compte pour ces attributions du nombre de licenciés, mais également des activités d'une association : ses résultats, ses participations aux manifestations sportives.

.../...

Les Présidents des Ligues régionales pourront également renseigner l'O.M.S. sur le travail effectif des clubs.

M. ALLARD informe les Présidents de Ligue présents qu'ils seront appelés à siéger d'une façon permanente au nouveau Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports qui aura à tenir un rôle de coordination entre les associations de la Ville.

M. VERRIEST demande si les sections d'un Club omni-sports doivent adhérer individuellement à l'O.M.S. ou alors si le club en y adhérant entraîne l'adhésion de ses sections.

M. ALLARD l'assure que si le club omni-sports adhère à l'O.M.S. , les sections sont automatiquement adhérentes.

Après quelques modifications, le tableau de répartition des subventions ci-dessous, est adopté.

NOM DES SOCIETES	Activités sportives	Licenciés	Points	Sommes	Observat.
Boule Sportive Moulins Lille	Boule ferrée	74	74	430	
Amicale H.B.M. Faubourg de Béthune	d°	32	32	185	
Pétanque lilloise	d°	101	101	590	
Union Nautique Lille	Aviron	154	308	1825	
Canoë Club Lillois	Canoë -- Kayak	40	40	255	
Boxing-Club des Flandres	Boxe	37	74	430	
Cyclo Club Lillois	Cyclisme	17	34	200	
Etoile Cycliste Lilloise	d°	21	42	265	
Salle d'Armes Toussaint	Escrime	158	316	1840	
Entente Sportive Louvière Pellevoisin	Football	66	132	770	
Racing-Club Bois Blancs	d°	57	114	665	
A.S. des Sapeurs Pompiers	Football-Volley	47	94	570	
Sté Gymnastique "La St Maurice Fives"	Gymnastique	200	600	3530	
Foyer de Jeunes "La Bruyère/Mt/Pvé"	Hand Ball	102	204	1190	
Société Hippique Nationale Lille	Sports Equestres	201	201	1170	
Tennis-Club Lillois	Lawn-tennis	174	348	2030	
Club sous-marin du Nord	Plongée sous-marine	88	176	1025	
Cercle St Louis Sports	Tennis Table	24	48	280	
Sté Tir à l'Arc "l'Ancienne Alliance"	Tir à l'Arc	85	85	495	
Boule Sportive de l'Esplanade	Boule ferrée	52	52	300	
Boule de Wazemmes	Pétanque	52	52	300	
Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune"	Natation	81	243	1435	
Club Municipal "Les Lutteurs Lillois"	Lutte	79	158	920	
	Totaux :	1942	3528	20700	
<u>Groupements Omni-Sports</u>					
L. U. C.	Athlétisme	46	138		
	Aviron	35	70		
	Basket	74	148		
	Equitation	71	71		
	Escrime	117	234		
	Football	64	128		
	Hand ball	93	186		
	Hockey	132	264		
	Judo	124	248		
	Lawn tennis	70	140		
	Natation	306	918		
	Parachutisme	91	182		
	Plongée s/marine	43	86		
	Rugby	75	150		
	Volley	71	142		
	Yachting Voile	43	43		
	Totaux :	1455	3148	18350	

NOMS DES SOCIETES	Activités Sportives	Licenciés	Points	Sommes	Observat.
A.S.P.T.T.	Football	107	214		
	Basket	120	240		
	Volley	80	160		
	Hand ball	17	34		
	Athlétisme	175	525		
	Tennis Table	48	96		
	Lawn tennis	181	362		
	Haltérophilie/Cult.	54	108		
	Boules Pétanque	62	62		
	Judo	283	283		
	Totaux :	1127	2084	12150	
O.S.F.	Basket	18	36		
	Boxe	14	28		
	Football	78	156		
	Lutte	43	86		
	Boule ferrée	33	33		
		Totaux :	186	339	1980
L.O.S.C.	Football	167	334		
	Basket	42	84		
	Volley	40	80		
	Tennis table	19	38		
	Cyclisme	20	40		
		Totaux :	288	576	3360
<u>Fédérations scolaires</u>					
	A.S.S.U.	2919	2919	17020	
	U.S.E.P.	1306	1306	7610	
	U.G.S.E.L.	1896	1896	11070	
	Totaux:	6121	6121	35700	
<u>Fédérations Affinitaires</u>					
	U.S.T.	700	1400	8160	
	U.F.O.L.E.P.	2133	4266	24870	
	Totaux :	2833	5666	33030	
<u>RECAPITULATION</u>					
	Sociétés lilloises	1942	3528	20700	
	Sociétés Omni-Sports	3056	6147	35840	
	Fédérations scolaires	6121	6121	35700	
	Fédérations Affinitaires	2833	5666	33030	
	Total Général :	13952	21462	125270	

II - SUBVENTIONS D'ORGANISATION - ANNEE 1970 - EXAMEN - AVIS

Après avoir obtenu toutes les informations utiles relatives à la constitution des dossiers présentés, le Comité de l'O.M.S. propose les attributions ci-après :

<u>Dates des manifestations</u>	<u>Groupements sportifs</u>	<u>Subventions proposées</u>
1er février 1970	Union des Sports Travailleurs Cross départemental	2 400
8 février 1970	Etoile Cycliste Lilloise Grand Prix Marcel Bertrand	1 400
1er mars 1970	Ligue d'Escrime de l'Académie de Lille Rencontre Franco-Belge	2 000
28, 29 et 30 mars	A.S. des P.T.T. Journées des Jeunes Footballeurs	1 000
28 et 29 mars 1970	A.S. des P.T.T. Critérium national des P.T.T. Basket	1 000
11 et 12 avril 1970	Comité régional de la Fédération française de Gymnastique Educative et Volontaire "Les Journées Debeyre"	2 750
26 avril 1970	Lille Université Club Challenge "1.500 m du LUC" Natation	3.000
2 et 3 mai 1970	Boule ferrée de la Place Casquette Concours international - Grand Prix de la Ville de Lille	3 500
24 mai 1970	Compagnie d'arc "Jeanne Maillotte" Championnat des Flandres de tir	1 000
1, 2 et 3 mai 1970	Comité des Flandres de la F.F. Haltérophile et Culturiste - Finale des Championnats de France	4.000

III - EDITION D'UN ANNUAIRE DE L'O.M.S.

M. ALLARD informe le comité qu'il a été sollicité par un publiciste pour l'édition d'un annuaire de l'Office Municipal des Sports qui reprendrait : l'action municipale en faveur du sport avec les subventions, la liste des sociétés sportives, des articles sur chaque discipline sportive, avec photos.

3.000 exemplaires gratuits seront livrés dès la parution de l'ouvrage.

En plus, une somme de 3.000 F sera versée, en deux fois, par cet organisme à la Ville de Lille, moitié à la signature du contrat, moitié à la publication de l'annuaire.

Les membres du Comité se déclarent satisfaits de cette entreprise et donnent leur accord pour rédiger chacun un article qu'ils feront parvenir au Bureau des Sports.

.../...

IV - COTISATION A LA FEDERATION NATIONALE DES OFFICES MUNICIPAUX DES SPORTS

Comme chaque année, le Comité propose de répondre favorablement à l'appel de la cotisation de la Ville de Lille pour 1970 s'élevant à la somme de 450 francs.

AUTRES QUESTIONS

M. ALLARD informe les membres qu'il a reçu une demande émanant du Ball Trap Club Lillois (école de chasse affiliée à la Fédération Française de Tir), qui sollicite son adhésion à l'O.M.S.

A condition que ce club fasse son changement de siège social pour qu'il se situe à Lille, le Comité est favorable à l'adhésion.

Une demande de subvention de fonctionnement émanant de l'association modélisme naval Flandre Artois est rejetée par les membres du Comité, cette activité relevant plus du domaine "Jeunesse" que du domaine sportif. Il y a lieu de transmettre cette demande à l'Office Municipal de la Jeunesse.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU L.O.S.C.

M. ALLARD donne ensuite quelques explications sur la situation du L.O.S.C. qui sollicite à nouveau une subvention exceptionnelle après le relatif succès de l'opération menée par le Comité de Soutien pour le renouveau du Football dans la métropole.

La prévision financière de cette opération était de 200 millions d'anciens francs. En réalité, le résultat atteindra à peine 10 millions A.F.

Les membres du Comité ne sont pas hostiles à une aide éventuelle de la Ville au L.O.S.C. mais ils estiment que les Maires de la Communauté Urbaine devraient également être consultés, de façon que la Ville de Lille ne soit plus seule à supporter la charge financière inhérente à cette section professionnelle dont le caractère local est de beaucoup dépassé.

*

*

*

JEU SANS FRONTIERES

M. ALLARD termine en donnant une information sur les "Jeux sans Frontières" organisés par l'O.R.T.F. et auxquels participeront 25 jeunes gens et jeunes filles de la Ville, le 8 juillet prochain à Namur (Belgique).

M. ALLARD invite les Présidents des Ligues à rechercher de bons éléments et à nous communiquer leur nom pour une sélection éventuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

N. HERRENG

Raymond ALLARD

MAIRIE DE LILLE

Direction des Affaires
Scolaires, Culturelles
et Sportives

3ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Assemblée générale du
Mercredi 24 Juin 1970

PROCES-VERBAL

Le Mercredi 24 Juin 1970, à 18 h 30, dans la salle du Palais Rameau, s'est tenue l'assemblée générale de l'Office Municipal des Sports sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint au Maire délégué à l'Education Physique et aux Sports.

Etaient présents :

M. HAIE, Inspecteur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports
M. BIENCOURT, Directeur de l'Institut Diderot
M. BRIFFAUT, Adjoint au Maire
M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire
M. BOUTILLEUX, Conseiller municipal
M. CAILLIAU, Conseiller municipal
M. DE BECKER, Conseiller municipal

Les clubs et fédérations scolaires suivants étaient représentés :

Union Nautique de Lille - LUC Aviron - Canoë Club Lillois - A.S. Berthelot -
LUC Athlétisme - A.S. Electricité de Lille - A.S. Foyer des Pupilles -
LOSC Basket-ball - LUC Basket-ball - Boule ferrée de la Place Casquette -
La Mouloinoise - Boule ferrée de l'Esplanade - Billard Club de Wazemmes -
Boxing Club des Flandres - O.S. Fivois Boxe - Cyclo-club Lillois -
LOSC Cyclisme - Salle d'armes Toussaint - LUC Escrime - A.S. Ampère -
Racing-Club des Bois-Blancs - A.S. Ecosanit - U.S. Lille et Carrel - AS. P.T.T.
LOSC Football - A.S. Police - Racing-Club Lillois - C.S. Trésor et Impôts -
A.S. Tramways de Lille - A.S. des Amicales Laïques - St Maurice Fives -
Société municipale de gymnastique - A.S. Painlevé - LUC Hand-ball -
LUC Hockey - LUC Judo - LUC Lawn-tennis - Lutteurs lillois - Club alpin -
LUC Natation - Nageurs lillois - Pupilles de Neptune - LUC Parachutisme -
Nord-Para-Club - LUC Rugby - LUC Equitation - LUC Plongée - LOSC Tennis de
table - Amicale Voltaire - Ancienne Alliance - Carabiniers lillois -
LOSC Volley-ball - LUC Volley-ball - LUC Yachting - A.S.S.U. - U.S.E.P. -
U.G.S.E.L.

Etaient excusés :

M. ASTIE - Conseiller municipal
M. DASSONVILLE - Conseiller municipal
Mme DESCAMPS - Conseiller municipal
M. HEURTEAUX - Conseiller municipal
M. le Dr LERNOU - Conseiller municipal
Mlle INGLEBERT - Secrétaire général adjoint de la Mairie
M. BACQUART - Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives

Assistaient à la réunion :

M. ROSSE - Chef du Bureau des Sports
M. ROBBE - Moniteur-Chef d'éducation physique
M. FOUCART - Secrétaire administratif

Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice

*
* *

M. ALLARD ouvre la séance en saluant M. HAIE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, M. BIENCOURT, Directeur de l'Institut Diderot, MM. BRIFFAUT et LUSSIEZ, Adjointes au Maire et remercie l'assistance de sa participation aux travaux de l'Office Municipal des Sports.

M. ALLARD évoque les diverses réunions de l'O.M.S. qui ont eu lieu depuis le 12 Avril dernier et qui avaient pour but d'établir des statuts et un règlement intérieur.

Ces documents devraient être adoptés ce jour.

Le Président fait part des observations soulevées par les statuts.

Il est demandé que seules les associations lilloises affiliées à des fédérations reconnues par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports puissent faire acte d'adhésion à l'O.M.S.

M. HAIE fait remarquer qu'il peut y avoir des fédérations dissidentes.

L'assemblée est unanime pour admettre que l'O.M.S. ne reconnaisse que les fédérations agréées.

En ce qui concerne le règlement intérieur, une précision est apportée pour la composition du Comité directeur : pour être éligible au Comité directeur, tout candidat doit être membre d'une association affiliée régulièrement à l'O.M.S. et être possesseur d'une licence au millésime de l'année.

Ces modifications étant faites, le règlement intérieur et les statuts sont adoptés à l'unanimité.

M. DE BECKER intervient pour demander que le Billard Club de Wazemmes adhère à l'O.M.S.

Les statuts de ce club sont en cours de modification.

Dès que les responsables auront remis le dossier complet, celui-ci sera soumis à l'examen de l'O.M.S.

M. DENEL souhaite connaître s'il existe des associations qui ne peuvent pas adhérer à l'O.M.S. Il pense aux associations de plein air.

M. ALLARD lui indique que ce sujet sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Comité de l'O.M.S.

M. HEMBERT, Président du Cercle ouvrier sportif "Les Nageurs Lillois", signale qu'il n'a pas reçu le dossier comprenant la convocation, les statuts, le règlement intérieur, la demande d'adhésion et le questionnaire. De ce fait, il n'a pu poser sa candidature pour l'élection des 21 membres du Comité directeur.

M. ALLARD demande aux membres présents s'ils ne voient aucune objection à ce que le nom de M. HEMBERT soit ajouté à la liste des candidats.

L'assemblée donne son accord pour cette adjonction.

Mlle ANDRUSYSZYN souhaite que le Président procède à la présentation des candidats et qu'il y ait une suspension de séance avant le vote, ce qui est accepté.

M. ROBBE appelle ensuite les mandataires des associations et une commission de dépouillement des bulletins de vote est constituée. Elle se compose de M. le Dr DEFONTAINE, MM. ROBBE et FOUCART, des représentants de l'A.S. de la Police et du Club Alpin.

AUTRES QUESTIONS

M. ALLARD informe l'assistance qu'aucune question ne sera évoquée à la Commission de l'Education Physique et des Sports sans que l'O.M.S. n'en soit informé et consulté au préalable.

L'O.M.S. "sera entendu" en toutes circonstances.

Il explique qu'il tente une liaison très étroite entre les sports scolaire, civil, militaire et d'entreprise. Il s'efforcera d'atténuer la sectorisation existante dommageable pour tous.

L'aboutissement de cette entreprise se fera dans l'intérêt de la population.

Le Directeur de l'Usine de Fives-Lille-Cail a en effet déjà mis à la disposition des écoles du groupe scolaire Paul Bert, les installations sportives qui appartiennent aux Usines.

D'autre part, le terrain de sport de la caserne St Ruth sera prêté à un club de football du Vieux-Lille.

Les calendriers d'utilisation des salles et des terrains municipaux seront établis de la façon la plus judicieuse afin de contenter le plus de clubs possible et de répondre aux règles du meilleur emploi des installations municipales. Cette politique sera poursuivie et ira en s'accroissant pour la prochaine saison.

M. ALLARD annonce qu'à la rentrée de Septembre, un bulletin d'information de l'O.M.S. paraîtra tous les trimestres et qu'il y aura également en octobre un annuaire des Offices municipaux des Sports et de la Jeunesse qui sera édité.

Cet annuaire reprendra le plan des installations sportives municipales, les subventions de fonctionnement attribuées aux sociétés locales.

M. ALLARD informe les responsables des clubs présents qu'à l'avenir les demandes de subventions d'organisation devront être accompagnées de documents financiers devant permettre un contrôle effectif des pièces présentées.

Il demande que désormais les manifestations soient placées sous le patronage de la Ville lorsqu'elles seront subventionnées par l'Administration municipale.

JEUx SANS FRONTIERES

La prospection des candidats qui participeront aux Jeux Sans Frontières à NAMUR, le 8 Juillet prochain, continue dans les clubs importants.

Une sélection s'opèrera le vendredi 26 Juin à 18 h 30 - salle des Adjudications de l'Hôtel de Ville de Lille.

M. ALLARD invite les personnes intéressées par cette réunion à y assister.

TERRAINS DE SPORTS

En remplacement des terrains de sports de la Porte d'Ypres, il est prévu deux terrains de football à Marquette et un terrain Avenue Adolphe Max.

D'autre part, le terrain de la rue François Millet aux Bois Blancs sera terminé pour la rentrée prochaine.

LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB

Le Conseil Municipal se réunira le jeudi 25 Juin afin de décider du relèvement de la subvention allouée annuellement au L.O.S.C. et éventuellement de l'octroi d'un prêt exceptionnel.

Il précise que les joueurs professionnels pourront aider les clubs amateurs pour leur école de football.

PISCINES

M. ALLARD donne quelques informations :

La piscine olympique Marx Dormoy sera accessible en 1971, les travaux sont en bonne voie d'achèvement.

Il ajoute que la Ville vient d'acquérir deux piscines démontables.

L'une d'elles est installée au centre de l'Arbrisseau, elle servira pendant les grandes vacances pour le centre aéré implanté à cet endroit.

M. ALLARD invite l'assistance à l'inauguration de cette piscine, le vendredi 26 Juin à 15 heures.

M. MACKE désire connaître s'il est prévu des installations annexes pour les clubs d'aviron et de canoë-kayak.

M. ALLARD lui assure que les autorisations d'utilisation de ces installations seront examinées par le futur comité directeur de l'O.M.S.

M. HEMBERT indique à M. ALLARD que les clubs "Les Pupilles de Neptune" et "Les Nageurs Lillois" ont été saisis d'une demande émanant du Canoë-Club Lillois qui désire utiliser la piscine du Boulevard de la Liberté pour des séances d'esquimautage, 1 ou 2 soirées par mois.

Les responsables de ces deux associations ne sont pas très favorables car cette autorisation les priverait de nombreuses heures d'entraînement.

Ils pensent aussi à la question d'hygiène.

M. MACKE fait remarquer que dans toutes les grandes villes françaises, les clubs de canoë-kayak ont accès aux piscines pour leurs séances d'esquimautage.

M. LUSSIEZ marque son étonnement quant à la pratique de l'esquimautage en piscine.

M. HAIE signale que ce sport se pratique en effet en piscine à condition que les canoës ne sortent pas de celles-ci.

M. ALLARD informe les responsables intéressés que cette question sera étudiée le plus judicieusement possible.

Le Président se référant au VIème plan, indique que la Ville se tiendra au courant des besoins des associations lilloises en ce qui concerne les locaux et essaiera dans toute la mesure de ses possibilités de réaliser ce qui sera programmé sans subventions.

ASSISES NATIONALES

M. ALLARD demande à Mlle ANDRUSYSZYN et à M. DENEL de faire un court exposé sur ce qui s'est passé à PARIS au cours des assises nationales.

300 communes avaient tenu des assises locales et les résultats des assises nationales étaient dans la même optique que les résolutions des assises locales.

Sport à l'école

Il est demandé que les installations sportives scolaires soient disponibles pour "l'extérieur".

La situation de l'encadrement a été jugée critique.

Activités de plein air

Il en ressort qu'en général, il y a un manque d'installations, un manque d'encadrement.

L'unification est souhaitée.

Ces assises nationales ont marqué une véritable volonté de collaboration.

Un prolongement a d'ailleurs été sollicité, il y a donc un Comité permanent des assises locales. Ce comité servira de liaison entre les communes qui ont organisé des assises locales.

M. LUSSIEZ demande à prendre la parole.

Un bruit circule à Lille. Il paraît, dit-il, que les tarifs des bains de la piscine olympique Marx Dormoy seront élevés.

M. LUSSIEZ assure l'assistance que l'Administration municipale a conscience d'une politique sociale et qu'il n'en sera pas ainsi.

M. ALLARD précise alors que les tarifs proposés par l'Administration municipale ne peuvent être mis en application que lorsque la délibération a reçu l'approbation de l'autorité de tutelle, après avis du Comité départemental des Prix.

MONITEURS MUNICIPAUX D'EDUCATION PHYSIQUE

M. ALLARD annonce que la semaine prochaine, la Ville recrutera 4 moniteurs d'éducation physique.

La Ville de Lille aura donc un cadre de 17 moniteurs pour les besoins des activités physiques scolaires et pour les écoles de sports.

RESULTATS DU VOTE

Nombre de bulletins : 168

Bulletins nuls : 7

Ont obtenu :

THIEFFRY Henri	150 voix	élu
JADEM Daniel	148 "	élu
DESCAMPS Robert	138 "	élu
DERVILLE René	136 "	élu
DUBUS Henri	134 "	élu
MONTAGNE Jacques	130 "	élu
LEMERRE Georges	128 "	élu
WASSON Léandre	119 "	élu
CAZIN	115 "	élu
LANTOINE Gérard	115 "	élu
CHEVALET Henri	113 "	élu
LICHTENSTEIN Gabriel	111 "	élu
LUSSIEZ Joseph	111 "	élu
BERTEAU André-Denis	107 "	élu
DENEL Robert	104 "	élu
MILOWSKI Tony	104 "	élu

DUTIELT Robert	102 voix	élu
MACKE Bruno	102 "	élu
ANDRUSYSZYN Colette	99 "	élue
SURMONT André	99 "	élu
DELATTRE André	98 "	élu
HURSEAU Paul	90 "	
LASNON André	79 "	
HEMBERT	77 "	
REMY Gerard	76 "	
WILBERT Pierre	71 "	
MIELOT Georges	66 "	
VALNOIR Marcel	58 "	
RONSE André	34 "	

M. ALLARD félicite les nouveaux élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

*
* *
*

La Secrétaire de séance,

N. HERRENG.

Le Président,

Raymond ALLARD.

M A I R I E D E L I L L E

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème Bureau

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 24 SEPTEMBRE 1970



Les membres du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le jeudi 24 septembre 1970, à 18 H 30, dans la salle de réunion du Cabinet des Adjoints, sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint délégué à l'Education Physique et aux Sports.

Etaient présents :

MM. HAIE et GROSJEAN, Inspecteurs du Service départemental de la Jeunesse et des Sports.
ASTIE, Conseiller Municipal
BOUTILLEUX " "
CAILLIAU " "
DASSONVILLE " "
DE BECKER " "
Mme DESCAMPS " "
M. HEURTEAUX " "
Mlle ANDRUSYSZYN, MM. BERTEAU, CHEVALET, Dr CHOQUEL, COLIN, DELATTRE, DENEL, DERVILLE, DESCAMPS, DUBUS, DUTIELT, JADEM, LANTOINE, LEMAIRE, LICHTENSTEIN, MACKE, MARIE, MILOWSKI, MONTAGNE, Dr PARMENTIER, PONTIE, SURMONT, THIEFFRY, VRAUX, WASSON.

Etaient excusés :

MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire
Dr LERNOUT, Conseiller Municipal
BIENCOURT, CAZIN, FACHE, SITTLER, VERRIEST.

Assistaient à la réunion :

Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint
MM. BACQUART, Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives
ROBBE, Moniteur-Chef d'Education Physique
SCREVE, Chef d'Equipe au Service des terrains de sports.
FOUCART, Secrétaire administratif

Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice

*
* *

Le Président ouvre la séance en informant le Comité Directeur qu'il lui appartient de désigner les membres du bureau, soit à l'élection, soit par accord amiable. Il présente le Dr Choquel appelé à exercer les fonctions de médecin-conseil de l'Office Municipal des Sports, en collaboration avec le Dr Parmentier.

M. DASSONVILLE fait remarquer avant la désignation du bureau, qu'il serait souhaitable que chacun fasse abstraction de la discipline sportive qu'il représente personnellement.

Accord unanime des membres du Comité Directeur.

.../...

Sept membres : Mlle ANDRUSYSZYN, MM. DENEL, DUBUS, JADEM, MILOWSKI, THIEFFRY, WASSON, candidats pour former le bureau sont élus à main levée (absentéion motivée de MM. LANTOINE et MONTAGNE) qui attendent de voir le bureau à l'oeuvre).

Ces personnes se répartiront les tâches au cours d'une réunion à laquelle assisteront les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports.

Accord du Comité Directeur.

*
* * *

M. ALLARD indique que la conférence de Presse qui a précédé la réunion, a obtenu un réel succès. Au cours de cette réunion, Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint, a présenté les projets d'équipements sportifs de la Ville de Lille qui seront soumis à l'Administration Municipale en vue de leur inscription au VIème plan.

Ces projets sont classés en trois catégories : installations couvertes, installations de plein air et piscines et équipements divers.

Mlle INGLEBERT reprend les différents projets.

I - INSTALLATIONS COUVERTES

1°) - Salle de sports de l'Avenue Kennedy -

Les membres du Comité Directeur sont unanimes pour reconnaître que le nombre de places pour les spectateurs n'est pas suffisant. La Ville de Lille ne possédant pas de palais des sports, il est souhaitable qu'elle ait une salle permettant, lors de compétitions nationales ou internationales, l'accès à 1 500 spectateurs.

2°) - Gymnase de type B - angle rue Gombert et rue Jean Sans Peur -

Ce gymnase servira, pendant la journée, aux élèves fréquentant le Lycée Fénelon.

M. LANTOINE souhaite que la Ville fasse construire des salles de 40 m x 20 m.

M. DASSONVILLE demande que les salles n'aient plus une hauteur inférieure à 7 m, ce qui permettrait la pratique des sports en salles.

Cette proposition entraîne l'accord général.

3°) - Gymnase de type B - rue du Marché -

Mlle INGLEBERT annonce que les installations sportives seront reliées au centre socio-éducatif par un patio et que chaque fois que ce sera possible, un centre socio-éducatif sera édifié à côté d'un centre sportif de façon que les jeunes puissent librement choisir leur activité.

4°) - Gymnase de type B - 178, Boulevard Victor Hugo -

Il est indiqué qu'un restaurant scolaire sera également aménagé dans cette propriété. Le quartier sera ainsi bien équipé.

.../...

- 5°) - Gymnase de type B - Moulin des Alouettes - rue Léon Tolstoï
- 6°) - Gymnase du Lycée Jean Macé (rez-de-chaussée)
- 7°) - Gymnases de types B et C - Zone Sud - Croisette
- 8°) - Gymnase de type A - 12, rue du Gros Gérard
- 9°) - Gymnase de type A - rue Auber (sous-station Vauban de la C.G.I.T.)
- 10°) - Gymnase de type B - rue du Chevalier de l'Espinard
- 11°) - Salle de basket-ball dans le secteur Nord ou Centre
- 12°) - Salle de hand-ball dans le secteur Sud ou Sud-Ouest
- 13°) - Gymnase de type B - rue du Buisson, angle rue Duray
- 14°) - Gymnases dans différents C.E.S. (dans la mesure où il y aura un accès direct).

II - INSTALLATIONS DE PLEIN AIR

- 1°) - Terrains de sports (football - basket - athlétisme - Education Physique) rue de Londres, chemin du Bazinghien.
- 2°) - Stade - Zone Sud Croisette
- 3°) - Terrains de sports, rue du Long Pot.
- 4°) - Terrains de sports - Lomme - Lompret "La Mitterie"
Ces terrains sont jugés trop éloignés. Le Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports émet le souhait de voir ces projets abandonnés.
- 5°) - Plaine de jeux, Chemin de Barges
- 6°) - Plaine de jeux près du nouveau Lycée Valentine Labbé
- 7°) - Terrains de sports et autres installations de plein air dans les lycées et C.E.S. dans la mesure où il y aura un accès direct permettant "l'ouverture à l'extérieur" et le meilleur emploi des équipements et des installations.

III - PISCINES ET EQUIPEMENTS DIVERS

- 1°) - Piscine dans le quartier de Fives - un nouveau terrain est à rechercher -
- 2°) - Piscine - Zone Sud - Croisette
- 3°) - Bassin de natation au Moulin des Alouettes
- 4°) - Bassin de natation ou piscine transformable au Château de La Carnoy à Lambersart
- 5°) - Piscine olympique Marx Dormoy
- 6°) - Stand de tir pour les Carabiniers Lillois - terrain à rechercher. Une première étude est faite par M. MARQUIS, Ingénieur en Chef, en vue d'une implantation au terrain Coubertin.

*
* *
*

M. l'Inspecteur HAIE fait remarquer qu'il est très favorable à la construction des salles de type C ; l'investissement est beaucoup plus rentable pour les salles de type C que pour les salles de type B.

.../...

M. LANTOINE estime que des halles sportives sont très pratiques mais il lui est fait remarquer par M. DENEL que ces halles sont parfaites pour les sports collectifs mais au point de vue chauffage, c'est un véritable "gouffre" financier. La question est à étudier sous tous ses aspects.

M. LANTOINE demande si la Ville ne peut intervenir auprès du C.I.L. pour que des centres socio-éducatifs soient implantés. Des démarches seront faites en ce sens par les services.

M. MACKÉ désire connaître s'il y a un ordre de classement préférentiel dans les projets énumérés par Mlle INGLEBERT.

Mlle INGLEBERT indique que le classement de ces projets, qui doivent être approuvés par le Conseil Municipal, dépend surtout des terrains constructibles.

M. DENEL pense aux disciplines telles que le judo, la boxe, la danse et demande s'il est prévu des salles correspondantes à la pratique de ces disciplines de plus en plus recherchées par les jeunes.

M. ROBBE estime que des petites salles pourraient être transformées qui permettraient ces différents sports.

Pour faire suite à la remarque de M. MARIE, M. ALLARD informe le Comité que les vœux des usagers seront soigneusement recueillis et étudiés par l'Administration Municipale qui entendra en priorité l'avis de l'Office Municipal des Sports.

M. ALLARD fait remarquer que les tableaux présentés par Mlle INGLEBERT sont très riches en projets et que des contacts seront pris avec le Service départemental de la Jeunesse et des Sports afin d'aboutir aux synthèses les plus satisfaisantes.

*
* *

PISCINE OLYMPIQUE MARX DORMOY - FONCTIONNEMENT -

Afin d'assurer le fonctionnement de la piscine olympique Marx Dormoy, dont l'ouverture est prévue pour l'automne de l'année 1971, il y a lieu de prévoir la création des emplois nécessaires et qui pourraient s'établir comme suit :

1 Directeur - 3 caissières - 1 chef de bassin - 10 maîtres-nageurs-sauveteurs - 8 garçons de cabine - 4 femmes de service - 1 chauffeur de chaudière.

M. JADEM estime que le nombre de maîtres-nageurs est insuffisant.

M. DENEL pense que la nomination du Directeur devrait intervenir avant l'ouverture de façon qu'il puisse étudier tous les problèmes qui se poseront pour l'ouverture de la piscine.

M. LICHTENSTEIN informe le Président qu'à la dernière visite de chantier de la piscine olympique, il s'est aperçu de quelques petits défauts qui peuvent être rectifiés avant que tout soit terminé. Il communique également un avis important relatif à l'homologation des piscines.

M. ALLARD annonce au Comité Directeur que des invitations seront lancées pour une nouvelle visite de la piscine Marx Dormoy le jeudi 15 octobre à 10 heures.

.../...

M. DASSONVILLE signale qu'il a demandé en Commission des Bâtiments qu'à chaque visite du chantier, le Conseiller Technique Régional de Natation soit invité puisqu'il est à même de donner son avis au Service de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux de la Mairie.

Accord unanime sur cette méthode de travail.

*

* *

PISCINE 48, RUE PIERRE LEGRAND - INFORMATION -

Un avis défavorable a été émis par l'Ingénieur des Ponts et Chaussées au projet présenté par la Ville de Lille ayant trait à la construction d'une piscine au n° 48 rue Pierre Legrand, par suite des travaux autoroutiers à réaliser à cet endroit.

Un autre emplacement est donc à rechercher dans le quartier de Fives.

*

* *

DEVIS DU SERVICE DES ESPACES VERTS POUR LES TERRAINS DE MARQUETTE ET DE L'AVENUE ADOLPHE MAX.

A la demande de M. ALLARD, le Service des Espaces Verts a transmis un devis pour l'aménagement de 2 terrains de football à Marquette et 1 terrain avenue Adolphe Max.

Il apparaît que le terrain situé avenue Adolphe Max est trop petit pour y pratiquer le football. Une plaine de jeux pourrait y être aménagée à l'intention des enfants du quartier.

Accord du Comité.

Quant aux terrains de Marquette, ils seront très vraisemblablement vendus à la Ville de Marquette pour la réalisation d'un plan de construction d'habitations.

Les membres du Comité de l'Office Municipal des Sports enregistrent cette information sans observations.

*

* *

OFFRE DE TERRAINS A WAMBRECHIES - AVIS -

Les Services Juridique et Immobilier de la Ville ont transmis un plan que M. SCHREVERE, notaire à Lille, avait envoyé en indiquant que des parcelles situées à Wambrechies étaient susceptibles d'être vendues à la Ville.

Après visite sur place, il apparaît que plusieurs terrains de football et de rugby pourraient être aménagés.

Les membres du Comité donnent un avis favorable pour cet aménagement.

M. ALLARD indique qu'une visite des terrains pourraient être effectuée ; les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports, le bureau de l'Office Municipal des Sports, M. ALEXANDRE, Inspecteur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports, seront invités à se rendre sur place.

Les terrains étant situés dans une autre commune et donc non utilisables par les scolaires lillois, des conventions pourraient intervenir avec les municipalités voisines qui seraient intéressées à une utilisation partielle.

OFFRE DE LA VILLE DE LAMBERSART

Le Président informe les membres qu'il est prévu la création d'une grande plaine de jeux de 70 ha dans une zone située à la limite de Lambersart, Verlinghem et St André, où pourraient être implantés des terrains de football, des centres aérés, des maisons de jeunes, éventuellement des maisons de la nature.

Le Comité donne un avis favorable à la prise en considération de ce vaste projet.

M. ALLARD estime qu'un Syndicat de Communes devrait être créé, la Ville de Lille ne peut pas prendre seule tous les frais à sa charge.

Les pourparlers continueront avec la Ville de Lambersart.

A cette occasion, le Président relève les aides multiples que la Ville apporte aux Sociétés locales et à celles de la banlieue. La Ville joue, en la circonstance, depuis des années, un rôle de leader de la métropole. Des centaines de jeunes qui ne sont pas lillois profitent des équipements, des installations, des terrains, des stades de la Ville. L'opinion est peu sensibilisée à cet état de fait et pourtant que de services rendus par la collectivité locale.

AUTRES QUESTIONS

M. ALLARD invite les membres du Comité à lui faire part des ennuis qu'ils rencontrent lorsqu'ils utilisent les installations municipales.

M. DUTIELT explique que les difficultés rencontrées proviennent du manque de personnel affecté au gardiennage des terrains.

Il estime que le matériel devrait être mis en place sur les stades par ce personnel et non par les utilisateurs.

Cette mesure entraînerait l'obligation d'augmenter l'effectif des gardiens.

M. SCREVE fait état des observations des services : des contradictions apparaissent dans les demandes des associations. Les règlements ne sont pas toujours observés.

M. COLIN demande si des dispositions ont été prises pour l'utilisation des terrains de la Porte d'Ypres et s'il existe un ordre de priorité dans l'attribution des terrains.

M. ROBBE l'informe que la pose des buts et des vestiaires a été demandée au Service compétent de la Mairie.

Quant à l'utilisation des terrains, M. ALLARD propose qu'une réunion ait lieu avec tous les responsables des sports de plein air qui se mettront d'accord pour l'édification d'un planning.

M. WASSON demande de pouvoir utiliser, pour les membres de l'A.S. Ampère, les douches et les vestiaires de la salle de la rue d'Iéna.

L'accord lui est donné, le gardien est prévenu.

M. WASSON voudrait que la salle soit baptisée et dénommée : salle Edouard Doyennette.

Note est prise de ce souhait.

*

* *

Le Comité aimerait que le stade Félix Grimonprez devienne le terrain d'honneur du football amateur.

Cette question sera réglée en même temps que le planning d'utilisation des stades municipaux.

*
* *

M. LANTOINE expose la situation de l'A.S. Painlevé qui utilise la salle Chatelet pour disputer ses matches de hand-ball et qu'il lui est demandé une location de 30 F l'heure.

Cette association, qui n'a pu faire face à ces dépenses, doit régulariser sa situation avant décembre. M. LANTOINE souhaite donc que l'Office Municipal des Sports intervienne auprès du Comité de gestion des installations universitaires, et sollicite une subvention qui lui permettrait de payer ce qu'il doit.

M. DENEL explique qu'une circulaire impose au Comité de gestion des installations universitaires de faire 30 % de recettes.

M. ALLARD promet à M. LANTOINE qu'il aura une entrevue avec M. VERRIEST à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

N. HERRENG

Raymond ALLARD

MAIRIE DE LILLE

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème Bureau

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Réunion du Bureau

Jeudi 26 Novembre 1970

Les membres du bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le jeudi 26 Novembre 1970, à 16 H 30, dans la salle de réunion du Cabinet des Adjoint, sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint délégué à l'Education Physique et aux Sports.

Etaient présents :

Mlle ANDRUSYSZYN - MM. DENEL, DUBUS, JADEM, MILOWSKI, THIEFFRY, WASSON.

Assistaient à la réunion :

MM ROSSE, Chef du Bureau des Sports
ROBBE, Moniteur-Chef d'Education Physique

Etaient excusés :

Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint
M. BACQUART, Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives.

Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice.

La réunion de ce jour a pour but d'examiner les demandes de subventions d'organisation qui ont été présentées par les sociétés sportives dans le courant de l'année 1970.

Compte tenu du solde restant disponible pour les attributions complémentaires, il a été élaboré un projet de répartition de subventions repris dans le tableau ci-après :

Dates des manifestations	Groupements sportifs	Subventions proposées
15 mars 1970	: Comité départemental de la Fédération sportive et gymnique du Travail	: 1 000,00
13 et 14 juin 1970	: L.O.S.C. Section tennis de table	: 500,00
14 juin 1970	: Union Nautique de Lille	: 2 500,00
21 juin 1970 - 25-26 juillet 1970	: Foyer de Jeunes La Bruyère-Molot-Painlevé	: 1 900,00
6 septembre 1970	: Etoile Cycliste Lilloise	: 1 100,00
12-13 septembre 1970	: L.U.C. Section Hockey	: 900,00
11 octobre 1970	: Foyer Culturel de la rue Bohin	: 1 500,00
18 octobre 1970	: Compagnie d'Arc "Jeanne Mailloche"	: 1 000,00
22 novembre 1970	: L.O.S.C. Section Volley ball	: 2 000,00
		: .../...

28-29 novembre 1970	: Pupilles de Neptune de Lille	: 3 500,00
6 décembre 1970	: L.O.S.C. Section Basket-Ball	: 3 500,00
13 décembre 1970	: Association des parents d'élèves des lycées et collèges de l'agglomération lilloise	: 2 000,00
20 décembre 1970	: La Boule de Wazemmes	: 400,00
		<hr/>
	Total :	: 21 800,00
		<hr/>

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Toutefois, une discussion s'est engagée entre les membres du bureau. Elle avait comme objet la prise en considération des frais de déplacements des clubs lors de rencontres régionales ou internationales.

M. DEJUL estime que la Ville ne doit pas subventionner les clubs pour leur régler les frais de déplacements futurs.

M. MILOWSKI pense que les clubs qui se déplacent sont hébergés par les clubs organisateurs et que ces frais compensent largement les frais de déplacement.

M. MILOWSKI préférerait que la Ville prenne en compte les frais d'hébergement déclarés dans les demandes de subvention plutôt que les frais de déplacements.

M. JADEM déclare que les frais de déplacements sont considérables et que les clubs seuls, ne peuvent y faire face.

M. ALLARD indique que lors du prochain dépôt des demandes de subvention d'organisation, il sera fait remarquer aux responsables que les frais de déplacements feront l'objet d'un examen particulier.

M. ALLARD assure que, dans l'avenir, il insistera pour que la Ville vienne en aide aux sociétés sportives locales qui désireraient organiser des manifestations.

Il est également signalé que c'est à titre exceptionnel que la Ville subventionne cette année encore le Comité départemental de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, en raison de la non-participation des clubs lillois au Cross organisé par ce Comité.

Il est proposé que, seules, les sociétés lilloises organisant de véritables manifestations sportives, soient subventionnées par l'Office des Sports.

Compte tenu de la remarque qui précède, un refus est opposé à une demande présentée par la Ligue du Nord de Football, tendant à obtenir une subvention à l'occasion de son Assemblée Générale organisée les 3, 4 et 5 juillet 1970.

AUTRES QUESTIONS

Mlle ANDRUSYSZYN se propose de rédiger un article sur l'assurance des sociétés sportives ; cet article paraîtra dans le prochain bulletin trimestriel de l'O.M.S.

Les membres souhaitent que, par la voie du bulletin de l'O.M.S., dont chacun a apprécié le contenu et la forme élégante du 1er numéro, les athlètes et les participants divers soient informés des difficultés que rencontrent leurs dirigeants pour l'organisation des manifestations et connaissent également les exigences des fédérations.

.../...

M. WASSON demande que le plan d'aménagement futur du Stade Roger Salengro lui soit communiqué. Sa demande sera transmise à M. COSSART, Ingénieur Subdivisionnaire.

Il demande aussi que le taux des subventions de fonctionnement soit augmenté pour l'année 1971.

M. DENEL fait part à M. ALLARD qu'il a été saisi d'une demande de M. MACKE, Secrétaire du Canoë-Club-Lillois, qui rappelle son désir de pratiquer l'esquimautage à la piscine du Boulevard de la Liberté.

Il sera répondu à M. MACKE que le manque de place pour ranger les embarcations est la principale cause du refus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 10.

*

* *

La Secrétaire de Séance,

Le Président,

N. HERRENG

Raymond ALLARD

M A I R I E D E L I L L E

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité Directeur

du lundi 8 février 1971

Les membres du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le lundi 8 février 1971, à 17 heures, dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint délégué à l'Education Physique et aux Sports.

Etaient présents :

M. SOLAL, Chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports.
M. HAIE, Inspecteur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports.
MM. CHEVALET, DENEL, DUBUS, JADEM, LANTOINE, LEMERRE, LICHTENSTEIN, MACKE, PONTIE, SURMONT, THIEFFRY, VERRIEST, VRAUX, WASSON, Mlle JOUGLET.

Etaient excusés :

M. BACQUART, Directeur des Affaires scolaires, culturelles et sportives
MM. BERTEAU, DERVILLE, MILOWSKI, FACHE, MARIE.

Assistaient à la réunion :

Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint
M. ROSSE, Chef du Bureau des Sports
M. ROBBE, Moniteur-Chef d'Education Physique
Mlle DEVULDER, Sténo-dactylographe, au Secrétariat de la Direction.
Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice

M. ALLARD ouvre la séance en donnant les raisons pour lesquelles le Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports est convoqué ce jour. Il s'agit de recueillir les avis des membres du Comité Directeur avant d'en discuter à la dernière Commission de l'Education Physique et des Sports qui se réunit après cette séance.

M. ALLARD salue la présence de M. SOLAL, Chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports, à qui il présente ses félicitations pour son inscription au tableau d'avancement au titre d'Inspecteur Principal. Il lui souhaite également un prompt rétablissement après l'opération que celui-ci vient de subir.

M. ALLARD rappelle qu'il a fait la connaissance de M. GERVAIS, le nouveau Directeur du Service Académique de la Jeunesse et des Sports, lors de la réception organisée pour la présentation de l'annuaire de l'Office Municipal des Sports.

.../...

GESTION DU CENTRE SOCIO-ÉDUCATIF ET DE LA PISCINE OLYMPIQUE MARX DORMOY -

M. ALLARD explique que la Commission de la Jeunesse s'est réunie et a déjà formulé un avis sur le mode de gestion du centre socio-éducatif.

Celui-ci serait géré par une association déclarée selon la loi de 1901, dénommée "Lille-Jeunesse" qui est en voie de constitution, avec, à la tête, un Directeur aidé par des animateurs culturels.

Pour la piscine olympique, la gestion resterait municipale. Un Directeur serait recruté par voie de concours et l'Office Municipal des Sports aurait la possibilité d'exercer un certain contrôle. Un conseil d'animation formé en partie par des responsables des trois clubs lillois de natation, compléterait l'ensemble.

La Ville assurera le chauffage, l'éclairage et l'entretien du complexe Marx Dormoy.

En outre, ce complexe pourrait être animé par un Directeur Général qui serait un haut fonctionnaire de la Jeunesse et des Sports, en position de détachement ou de mise à disposition, dont il faudra rechercher le concours. Cet homme devrait être un gestionnaire animateur, il créera un climat de coordination entre le complexe et l'Administration Municipale. Il serait également en liaison avec le monde scolaire et universitaire ce qui présenterait un avantage sérieux pour la Ville.

M. ALLARD annonce que le concierge devra être nommé pour le 1er mars, à cet égard, le choix doit être judicieux car il faut que la personne qui fera office de concierge, soit très dévouée et qualifiée pour cet emploi.

M. ALLARD pense que le choix des personnels pourrait se faire lors d'une deuxième table ronde.

M. ALLARD invite les membres à donner leurs opinions de façon à dessiner le premier "profil" du concierge.

M. DENEL estime que le concierge d'un complexe aussi important que celui-ci doit avoir conscience qu'il remplit une fonction plus qu'un horaire, il faut qu'il aime la jeunesse pour comprendre les jeunes qui fréquentent le centre socio-éducatif mais qu'il ait néanmoins une certaine autorité auprès d'eux. Il faudrait également qu'il possède un esprit sportif.

M. SOLAL déclare qu'il faudra définir exactement la fonction de concierge au sens exact du terme. Le concierge ne pourra pas s'occuper de l'entretien des locaux comme cela est courant dans d'autres établissements. Le complexe Marx Dormoy est trop grand.

Le concierge doit être jeune, environ 30 ans et de santé robuste. Il est le responsable de l'accueil.

M. HAIE estime qu'il faudra bien prévoir l'articulation entre les différentes directions pour éviter les ennuis susceptibles de surgir entre le Directeur de la maison de jeunes et l'association même. Il pense que sur le plan de l'animation de la piscine, il n'y a pas de danger.

M. SOLAL rappelle qu'il n'y a pas uniquement un aspect sportif. Il faut que la piscine Marx Dormoy devienne un endroit fréquenté par des personnes qui s'y rendent pour "sortir", ne serait-ce que pour aller au restaurant.

M. DENEL déclare qu'il est difficile de définir le personnel nécessaire au fonctionnement de la piscine quand on ne sait pas ce que l'on fera à la piscine. Il faudrait étudier le rythme d'utilisation de la piscine et c'est en fonction de ce rythme, que le recrutement pourra être effectué.

M. ALLARD estime qu'il faut prendre des informations sur des piscines qui fonctionnent bien et au besoin, se rendre sur place à LENS - CAMBRAI et VALENTIENNES.

M. ROBBE est chargé de cette mission.

Une réunion est fixée au lundi 15 février à 18 heures, pour que les membres du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports donnent leur avis sur le personnel à recruter pour la piscine olympique.

*

*

*

EQUIPEMENTS SPORTIFS ANNEXES AU LYCEE TECHNIQUE VALENTINE LABBE - EXAMEN - AVIS -

Les membres du Comité Directeur procèdent à l'examen du plan sur lequel figurent les installations du nouveau lycée technique Valentine Labbé à la Madeleine et les futurs équipements sportifs annexés à l'établissement.

Ces installations à la charge de la Ville de Lille, serviront aux élèves du lycée dans la journée, mais le soir, les samedi et dimanche elles seront mises à la disposition des associations sportives lilloises.

Les membres du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports souhaitent que le projet présenté soit pris en considération et demandent qu'une salle de sports de type C remplace la halle de sports initialement prévue.

*

*

*

EQUIPEMENT SPORTIF - TERRAIN FLICHE A WAMBRECHIES - PROPOSITION D'ACQUISITION AVIS -

Les Services juridique et immobilier de la Ville ont transmis un plan que Me SCHREVERE, Notaire à Lille, avait envoyé en indiquant que des parcelles situées à Wambrechies étaient susceptibles d'être vendues à la Ville de Lille.

Après un examen sur place, par les membres du bureau de l'Office Municipal des Sports, il s'est révélé que 4 terrains de football et 2 terrains de rugby ainsi que des vestiaires et un parking pourraient être aménagés.

Ces terrains sont à une distance d'environ 5 Km du stade Félix Grimonprez.

Compte tenu du manque de plaines de jeux et de la disparition dans un délai plus ou moins rapproché des installations du Pont Royal, le Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports forme le souhait de voir les terrains achetés par la Ville de Lille.

.../...

TERRAINS SITUÉS A LAMBERSART --

Au cours de leur réunion du 14 octobre 1969, les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports avaient dû renoncer à présenter une demande d'acquisition de terrains situés à Lambersart, en raison de la prévision de construction d'une autoroute et de la dérivation du canal de la Deûle.

Les travaux de construction du canal devaient théoriquement débiter le deuxième semestre de 1970.

Or, le service des Voies Navigables vient d'indiquer aux Services juridique et immobilier de la Ville que ce projet ne serait inscrit qu'au VIIème plan.

Le Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports pense qu'il serait souhaitable que la Commission de l'Education Physique et des Sports demande :

- 1°) l'aménagement de la parcelle n° 46 de la section AY, appartenant déjà à la Ville, qui pourrait être mise à la disposition du Lille-Hockey-Club.
- 2°) l'aménagement de la parcelle n° 80 de la section AY, appartenant également à la Ville, en terrain de football.
- 3°) l'acquisition et l'aménagement sommaire des parcelles 36, 37 et 38 de la section AY en aires de jeux, ce qui faciliterait la pratique du football par les clubs lillois.

*

* * *

AUTRES QUESTIONS

M. MACKE, Secrétaire du Canoë-Club-Lillois, prend la parole et déclare qu'il faut rendre un hommage pour le travail fourni dans l'annuaire de l'Office Municipal des Sports et particulièrement pour la parution des subventions de fonctionnement et d'organisation de manifestation. Ce travail doit être poursuivi. Il serait intéressant de connaître le nombre de licenciés et les critères retenus pour l'attribution des subventions. Il serait également souhaitable qu'il soit fait état des subventions exceptionnelles accordées à certains groupements sportifs. En ce qui concerne les subventions de fonctionnement, un point important : il faut distinguer les associations qui utilisent les installations sportives municipales à titre gracieux et celles qui sont obligées d'entretenir leurs propres installations. Il faut tenir compte des besoins importants des associations amenées à grouper leurs installations.

De plus, M. MACKE pense qu'il serait intéressant de connaître l'évaluation de l'utilisation des installations sportives, car l'entretien et l'amortissement représentent des sommes énormes.

M. MACKE estime que les clubs rencontrent des difficultés importantes au niveau du fonctionnement administratif. Les associations ont rarement les moyens d'assurer un secrétariat efficace. Pour leur faciliter la tâche, il faudrait créer en marge de l'Office Municipal des Sports, un secrétariat qui permettrait de résoudre les problèmes qui surgissent, exemple : frappe des circulaires, etc...

M. ALLARD remercie M. MACKE pour son exposé très intéressant, il déclare que cette affaire est à étudier et qu'au sujet des subventions de fonctionnement et d'organisation, il avait déjà été prévu de revoir les critères d'attribution.

M. SOLAL estime que si les associations faisaient un effort pour former des cadres, elles survivraient beaucoup mieux.

CLUB DE LA PATINOIRE

Ce club qui a son activité à la patinoire de Lille et qui est une association légalement déclarée, a formulé le souhait d'adhérer à l'Office Municipal des Sports.

Le Comité Directeur de l'O.M.S. donne son accord pour l'adhésion du Club de la Patinoire.

*

* *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H.

Le Président,

Raymond ALLARD

La Secrétaire de séance,

N. HERRENG

MAIRIE DE LILLE

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème Bureau

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du lundi 15 février 1971



Les membres du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le lundi 15 février 1971, à 18 heures, dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes.

Etaient présents :

MM. DUBUS, JADEM, Mlle JOUGLET (Office Municipal de la Jeunesse),
MM. HEMBERT, LICHTENSTEIN, ROVZE (Office Municipal de la Jeunesse),
THIEFFRY, VRAUX, WASSON.

Etaient excusés :

M. ALLARD, Adjoint au Maire
Mlle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint
M. BACQUART, Directeur des Affaires scolaires; culturelles et sportives.

Assistaient à la réunion :

M. ROSSE, Chef du Bureau des Sports
M. ROBBE, Moniteur-Chef d'Education Physique
Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice

*

* *

M. DUBUS ouvre la séance en l'absence de M. ALLARD, Adjoint au Maire, empêché, en rappelant que la réunion de ce jour est en somme un complément de celle du 8 février, elle a pour objet de dessiner le "profil" du personnel de la future piscine olympique Marx Dormoy.

En ce qui concerne le concierge, ses fonctions ont été définies approximativement lors de la réunion du 8 : il est responsable de l'accueil, il doit être âgé d'environ 30 ans, être de santé robuste, posséder une certaine autorité et surtout avoir l'esprit sportif.

Avant de définir le "profil" du Directeur, les membres souhaitent connaître les heures d'ouverture futures de la piscine.

M. JADEM espère que celle-ci sera ouverte aux clubs de natation à partir de 20 heures, pour leurs séances d'entraînement.

Il cite le cas de la piscine de Roubaix où se déroulait la première compétition comptant pour le challenge de la Métropole, le samedi 6 février. L'Administration Municipale de Roubaix a refusé de faire évacuer les bassins par le public avant 19 H 30, ce qui a provoqué de nombreuses critiques.

.../...

M. ROSSE pense que le règlement d'utilisation de la piscine olympique qui sera établi par l'Administration municipale, sera identique à celui des bains lillois.

M. ROBBE déclare qu'il serait possible de réserver une ligne d'eau pour les nageurs qui viendront s'entraîner mais MM. LICHTENSTEIN et JADEM trouvent cette mesure insuffisante.

M. LICHTENSTEIN fait remarquer que les Directeurs des piscines des villes de Cambrai, Lens et Valenciennes, sont en même temps directeurs du club de natation de la ville. Il demande également quels sont les indices de traitement d'un directeur de piscine.

M. ROSSE procède à la lecture de la délibération du Conseil Municipal prise lors de sa séance du 7 Novembre 1968, dans laquelle sont définies les fonctions du Directeur de piscine ainsi que les indices 250 à 500.

Les membres de l'O.M.S. craignent que les maîtres-nageurs qui seront recrutés soient plus fonctionnaires que sportifs.

M. VRAUX demande qu'ils soient surtout des éducateurs.

M. ROUZE estime, quant à lui, qu'il faut retenir le système de la piscine de Valenciennes qui fait "nocturne" le mardi de 20 à 22 H pour le public.

M. ROBBE donne les indications qu'il a reçues lors de la visite des 3 piscines : Cambrai, Lens et Valenciennes.

M. ROSSE indique que les villes de Nantes, Reims et Toulouse ont répondu à un questionnaire qui avait été envoyé par le service des Sports, dont les réponses sont reprises dans le tableau ci-après :

Nom des Villes	Nombre et Dimensions des bassins	Heures d'ouverture par semaine	Personnel assurant le fonctionnement						Effectif Total
			Directeur	Cais sières	Chef de bassin	Maîtres N.S.	Cabi- niers	Femmes de chauf. ou autres Service d'ent.	
<u>NANTES</u>	2 50 m x 15 m 15 m x 12,50	76 H	1	3	2	6	12	2	26
<u>REIMS</u>	2 50 m x 20 m 20 m x 8 m	65 H 30	1	4	5	5	10		24
<u>TOULOUSE</u>	2 50 m x 21 m 21 m x 6 m	45 H		1	1	4	5	4	15 + 1 Rédacteur et 1 commis
<u>LILLE</u>	3 50 m x 21 m 25 m x 12,50 16 m x 15 m x 4,50 Plongeur	66 H	1	3	1	15	6	4	34
<u>CAMBRAI</u>	2 25 m x 12,50 10 m x 12,50	67 H 30	1	2	1	6	3	2	17
<u>LIEZINS</u>	3 50 m x 20 m 20 m x 20 m 12,50 x 6 m	56 H	1			5	7	1	15
<u>VALLENCIENNES</u>	2 50 m x 20 m 15 m x 12,50	72 H	1	2		8	11	4	26 + 1 Secrétaire et 2 préposée au bar

Proposition du Service

Les membres estiment que les propositions du Service, quant au personnel et aux horaires de la piscine olympique, sont à retenir.

M. ROUZE demande si la piscine sera ouverte le dimanche après-midi.

Cette suggestion sera examinée lors de la fixation de l'horaire hebdomadaire de l'établissement.

*

* *

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Lors d'une réunion du Comité Directeur, il avait été demandé qu'il n'y ait plus de coefficient d'appliqué pour l'attribution des subventions de fonctionnement.

Les membres souhaitent qu'il soit quand même tenu compte des sports mineurs, tels que les boules, le billard, en comparaison avec les sports qui obligent de nombreux déplacements ou nécessitent un matériel coûteux.

*

* *

DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTÉE PAR LES "PAPILLONS BLANCS"

L'association des parents d'enfants inadaptés "Les Papillons Blancs" a présenté une demande de subvention pour les activités sportives des enfants.

Cette association ne relevant pas d'une fédération sportive, une réponse négative sera faite au Président.

*

* *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 15.

*

* *

La Secrétaire,

Le Président,

H. HERRENG

H. DUBUS